

272005

Pisut.  
2. II. 27.  
N 56.

La langue (l'ancien français) des  
"Plus anciens monuments" et celle du  
"Pèlerinage de Charlemagne".

magistris

mag. Jun. 27. V. 1927

# Sources (Littérature):

L. PETIT DE JULLEVILLE :

„Histoire de la langue et de la littérature française.“ Paris 1896, Armand Colin & C<sup>ie</sup> Éditeurs.  
1910 408 Pages.

Dr. CARL VORETZSCH :

„Einführung in das Studium der Altfranzösischen Sprache“  
Halle a. S. 1918, Verlag von Max Niemeyer. 351 Seiten.

“ “

„Altfranzösische Literatur.“  
Halle a. S. 1913, Verlag von Max Niemeyer. 575 Seiten.

FR. NEUMANN

„Zur Laut- und Flexionslehre des Altfranzösischen.“  
Heilbronn 1878, Verlag von Gebr. Henninger.  
122 Seiten.

Eduard Mätzner.

„Altfranzösische Lieder.“  
Berlin 1853, Ferdinand Dümmers Verlagsbuchhandl.  
384 Seiten.

Adolf Zauner

„Romanische Sprachwissenschaft.“  
Berlin u. Leipzig 1921, Vereinigung wissenschaftl. Verleger.  
320 Seiten.

Eduard Koschwitz

„Commentar zu den Ältesten Französischen Sprachdenkmälern.“  
Heilbronn 1886, Verlag von Gebr. Henninger.  
227 Seiten.

Dr. Ph. August Becker

„Grundriss der Altfranzösischen Literatur.“  
Heidelberg 1907, C. Winter's Universitätsbuchhandl.

Gustav Gröber :

„Grundriss der romanischen Philologie“

„Romania“

„Zeitschrift für romanische Philologie“

W. Meyer-Lübke :

„Historische Grammatik der  
französischen Sprache“  
Heidelberg 1921

# TABLE DES MATIÈRES.

## I

PRÉFACE	Pages.
La source de la langue française .....	2
L'origine des dialectes séparés .....	12
Langue d'oc .....	13
"    d'oïl .....	13
L'ancien français .....	16

## I

### Les plus anciens monuments de la langue :

"Les Serments de Strasbourg"	
Texte .....	17
Les particularités de la langue .....	18
"Capitulaire de sainte Eulalie"	
Texte .....	27
Les particularités de la langue .....	28
"Le fragment <sup>d'une homélie sur <del>le fragment</del></sup> de Jonas"	38
Texte .....	39
Les particularités de la langue .....	40
"La passion de Jésus-Christ"	49
Texte .....	"
Les particularités de la langue .....	52
"La vie de saint Léger"	58
III "Le pèlerinage de Charlemagne"	60
La distinction entre la langue .....	96
des "Plus anciens monuments" et celle du "Pèlerinage de Ch.-103."	

---

L'ouvrage ci-présent a pour but de  
reprendre la langue du "Pèlerinage  
de Charlemaigne" à <sup>avec</sup> celle des "Plus an-  
ciens monuments". Mais avant de  
passer à une exauce détaillé de cette  
langue, nous voulons consacrer quel-  
ques pages suivantes à une aperçu  
sur l'origine et le développement de  
la langue française en générale, qui  
servirait d'introduction.

---

# P PREFACE.

La source principale de la langue française en particulier et des langues romanes en général est le latin, mais ce n'est pas la langue des romains éclairés qui nous est fournie par de nombreux monuments de littérature, — c'est l'idiome du peuple, la "lingua romana rustica", ou le latin vulgaire. On peut conclure des mentions faites par les écrivains romains, qu'un idiome pareil existait à côté de la langue des romains instruits. Les sources, dans lesquelles nous pouvons puiser immédiatement nos connaissances de latin vulgaire qui sont assez sommaires. Ce sont les glosses et les remarques accidentelles faites par les écrivains et surtout par les grammairiens. Puis on est persuadé de l'emploi de latin vulgaire par les inscriptions, surtout par les fautes grammaticales, qui elles contiennent.

Le développement ininterrompu de latin vulgaire en langue française s'opère selon des lois sévères — les lois des sons. On appelle les mots, qui par ce chemin de développement naturel et continue ont passé de latin vulgaire en français et

et ont accompli toutes les lois des sons - mots hé-  
 réditaires ou mots populaires. Il faut remarquer,  
 que le mot "populaire" indique l'origine, et non  
 l'emploi. Ainsi, par exemple, les mots comme :  
 locomotive, électrique, télégraphe - ne se laissent  
 pas désigner comme populaires, quoique' aujour-  
 d'hui ils soient habituels même aux gens igno-  
 rants. Ce sont les mots d'origine savante, qui sont  
 passés dans le langage du bas peuple qu'après  
 l'influence civilisatrice et la connaissance générale  
 des objets qu'ils désignaient.

Outre ces mots il y a dans toutes les langues  
 romanes, ainsi qu'en français des mots pro-  
 venus du latin, mais du latin non parlé,  
 du latin littéraire, de la langue des savants,  
 mots qui ont été recueillis sur la voie des lettres  
 et qui aujourd'hui sont aussi fournis par le  
 même procédé. On les appelle - mots de livres,  
 mots savants. Ils ont été mis en usage par  
 les hommes, qui connaissaient la langue  
 littéraire latine et qui tâchaient de l'imi-  
 ter le plus possible, mais qui n'ont pas pu  
 au contraire se débarrasser complètement  
 des sons habituels de leur langue mater-  
 nelle. Par suite les mots savants nous offrent  
 une espèce de compromis - ils ne sont ni  
 complètement latins, ni complètement romans.

C'est une règle que la terminaison suit les usages de la langue relative, tandis que le radical conserve plus ou moins une empreinte latine, qui devient plus visible à mesure que le mot a été adopté plus tard, par exemple: penser (contre peser) Péler. d. ch. vers 38, 56; principal - vers 59; rustique - vers 254; chaste; canele V. 211.

Des mots savants, une fois incorporés dans le domaine de la langue, se soumettent à toutes les lois des sons qui commencent à agir après leur incorporation: c'est pourquoi ils ont souvent une grande importance pour définir l'âge des lois phonétiques. Ils sont faciles à reconnaître parce que les lois des sons achevées avant leur incorporation ne sont plus observées. Mais ce n'est pas également facile à observer dans toutes les langues: la différence entre les mots populaires et savants est d'autant moindre que la langue relative soit rapprochée du latin.

Il y a un assez grand nombre de mots qui sont aussi issus du latin littéraire, mais qui ont passé de bonne heure à l'usage du peuple et qui ont subi une série de modifications semblables à celles des mots populaires, ils ont eu partie l'extérieur d'un mot populaire, mais ce n'est qu'en partie, parce que c'est une règle, que ces mots gardent une trace d'un traitement

non populaire. On appelle cette vieille couche de mots savants - les l̄ots demi-savants.

Ainsi fait formé du lat. - capitulum le mot fau-  
çais - chapitre, où c changé en ch découvre  
une façon populaire; mais le reste du mot est  
traité en pleine contradiction avec les lois  
des sons: a n'aurait pu rester, p aurait dû chan-  
ger en v; i aurait apparu comme e; la ter-  
minaison -telem serait devenue l. On pourrait  
dire la même chose des mots: titre, épître, diacre,  
page, image, ange.

On rencontre assez souvent le même mot latin  
apparaissant en français sous un aspect  
double: comme mot populaire et motsavant.

On parle alors de doubles. Ordinairement  
le sens des mots est différent, précisément  
le mot d'aspect populaire s'écarte du sens  
latin, tandis que le mot savant le garde.

Ainsi on voit en français deux modifications  
du mots-redemption: la première selon  
les lois et par suite populaire - rançon - dont  
la signification s'est développée d'une  
manière indépendante, et la seconde-savante:  
rédemption = par ex. "Ce fut nostre redemption."  
"La parson d. J. Chr." vers 14.

Ces formes doubles sont assez nombreuses.

Excepté le latin vulgaire les peuples divers, dont  
le mélange a composé la nation française,

ont laissé leurs traces dans la langue et surtout dans le dictionnaire.

déjà la population avant-romaine était loin d'être uniforme quoique les Celtes eussent été le peuple dominant et qu'ils eussent celtisé en partie les peuples assujettis. Ensuite les romains ont apporté aux habitants de la Gaule une quantité considérable de sang nouveau, et enfin les Germains presque de toutes espèces (Visigoths, Burgondes, Alamanni, <sup>Alamans, (Alémanis)</sup> Francs, et Norvégiens) ont assailli la population gallo-romaine et introduit le sang germanique. Comme on l'a déjà dit, ces traits ont laissé leur reflet dans la langue.

Le nombre des mots d'origine celtique est sommaire: quelques douzaines de mots qui désignent pour la plupart les parties du corps, les pièces de vêtements, les animaux, les plantes, les termes topographiques (becco-bee, braca-bracie, erot-rote, roter et beaucoup d'autres.)

Des parties intégrantes grecques dans une mesure (une mesure) bornée sont introduites comme mots savants. Elles y sont entrées par la médiation du latin, qui avait reçu un grand nombre de mots grecs grâce aux rapports amicaux entre ces nations ainsi que des œuvres de la littérature grecque.

La partie du trésor de la langue française qui a été fournie par les germaniques est incomparablement plus riche que celle des grecs et des celtés.

Il y a certains domaines dans lesquels les objets et les idées avec les mots germaniques que les désignaient avaient été transférés.

Partout où la culture romaine entre en décadence ou se montre inférieure, en vie militaire, constitution de l'état, procédure de la justice, armées, navigation, l'influence profonde germanique agit sur le développement.

Aussi une série de dénominations des plantes, des animaux, des couleurs et degrés des couleurs, des parties du corps, idées morales, états d'âme et de pareilles catégories générales tiennent leur origine des germaniques; même quelques adverbes comme: trop (<prop-prop), quères (<veigiro) - et suffixes comme -: ard<-hard, -aud<-hald - ont pénétré de là et se sont liés aux radicaux romans.

Les expressions de la vie de mer, aussi la dénomination des quatre points cardinaux (comme: nord, sud) témoignent de leur origine.

On peut aussi souvent établir l'influence du christianisme dans l'enrichissement du dictionnaire. Tout d'abord viennent les mots de culte, dénominations pour le service de Dieu

et tout ce qui en dépend, conceptions religieuses, charges ecclésiastiques. Parmi les dernières les mots grecs forment un groupe considérable. Comme quelques-uns de ces mots du culte ne sont pénétrés dans le langage du peuple que peu-à-peu et assez tard, nous ne les rencontrons sous forme multiple que comme mots savants - p. ex. - : menestier < ministerium - [Beulalia, vers 10] (tandis que le mot populaire est - mestier) ; parochier < parochia [Pél. d. Ch. vers 173] ; crestien, crestientét [Pél. d. Ch. - vers 225] veritet, diable < διαβόλος [Beulalia - vers 4] ; reliques - [Pél. d. Ch. - vers 160] ; calice [Pél. d. Ch. vers 172] ; martir [Pél. d. Ch. - vers 165] ; martirie [Pél. d. Ch. - vers 107] ; prestre et prevoire (provoire) de - presbyter et presbyterium (πρεσβυτεριον) ; patriarche [Pél. d. Ch. vers 134] ; archevesque (vers 64, 87)

Jusqu'à quel degré les idiomes barbares, en particulier le celtique et le germanique ont contribué à [l'enrichissement de] la formation des sons et au développement précédent de la langue française, est une question bien contestée. On comprend, que les peuples, soumis à la romanisation, ne pouvaient pas imiter le latin aussi bien que les romains le parlaient et qu'ils transplantaient les habitudes innées de leur langage dans

la nouvelle langage, le latin. Mais il ne faut pas rapporter la différence de développement dans les diverses provinces de l'empire romain à la prononciation différente du latin par la population qui précédait ou suivait les romains. Ainsi une foule de raisons nous démontrent que les celtes ne possédaient pas le long ee latin (français - au) et qu'ils le remplaçaient par le son plus proche -ii- : (cenuon > ein ; pueron > piër).

Si le développement de et en it, ainsi que l'adoucissement des consonnes entre voyelles indiquent aussi l'influence celtique — cette question n'a pas besoin d'être résolue : le courant dernier repose essentiellement sur une assimilation des consonnes sourdes à la sonorité des voyelles qui les entourent, — assimilation qui comme un développement organique est concevable et n'exige pas d'influences extérieures.

Les Germains peu nombreux et rarement établis en masses serrées sur le sol proprement romain pouvaient assez facilement, comme un peuple dominant et créant la culture, enrichir le dictionnaire par un grand nombre d'éléments nouveaux, mais ils ne pouvaient pas exercer une grande

influence sur le développement phonétique et formel de la langue. Ainsi tout ce que l'on a affirmé à propos de l'influence de l'idiome francique sur la déclinaison et la conjugaison françaises tient sur un fondement peu solide. La transition des noms latins abstraits en -or au féminin (coeur, chaleur, vigueur), que l'on a voulu attribuer au modèle des noms abstraits germaniques, est expliquée d'une manière plus simple du latin même, si le pluriel des noms abstraits avait été déjà du genre féminin.

La décomposition de la langue latine sur le sol gaulois et dans les autres pays romans, en langages et idiomes peut être expliquée par différentes causes. Il est probable, que l'on s'iber promouait et développait le latin empreint autrement que les celtes, les liguriens et les Italiques, et sous ce point de vue la différence ethnographique et linguistique des peuples romanisés doit être considérée comme une cause propre à la division des langages, mais il ne faut pas l'appliquer sans preuves réelles et palpables. L'usage même du latin répandu sur une région si vaste, fendue profondément

par les mers, les fleuves, les chaînes de montagnes devait nécessairement mener à la diversité des développements linguistiques, d'autant plus que le pouvoir central de Rome avait cessé d'exister et d'exercer sur les provinces une influence péremptoire politique et administrative.

Le degré de romanisation dans les provinces séparées n'est pas sans importance. Le narbonnais ne fut pas seulement soumis 60-70 ans avant les autres Gaules, mais il fut aussi plus fortement colonisé et romanisé — en tout cas il en résulte que le latin y était parlé plus correctement, régulièrement qu'au nord. C'est ainsi que le français s'éloigna du latin plus que le provençal formé en narbonnais.

Le développement différent ne se borne pas au nord et au sud en somme, mais il apparaît aussi au delà de ces deux grands domaines des langues qui ont partagé la France. Il faut y ajouter l'action des causes générales déjà mentionnées — causes géographiques, politiques, et surtout les confins des comarques, ensuite on doit prendre en considération le fait que la colonisation du pays ne s'accomplissait pas d'un seul coup, mais se faisait peu à peu se répandant des villes, des colonies,

qui servaient de centres. Il est clair, que sur les limites où se touchaient finalement les sphères de romanisation issues de deux ou plusieurs centres de langages, les différences idiomes devaient ressortir et s'accumuler. Le développement successif sous l'action des relations amies et d'une centralisation politique puissante peut apaiser les distinctions en partie, mais d'autre côté il peut aussi les aggraver par suite de nouveaux moments séparateurs.

Voilà pouvons de la sorte distinguer sur le sol français une série de dialectes<sup>1)</sup> qui sont désignés par les noms des provinces du moyen âge, mais qui ne coïncident pas avec les limites de ces dernières. On distingue d'abord l'idiome roman du nord de la Gaule comme français, proprement dit de provençal ainsi que des autres idiomes romans.

On distingue sur le sol français les idiomes suivants : le francique, le centre, le champenois, le bourguignon, le normand, le picard, le normand, le poitevin.

Le provençal se divise en provençal proprement dit, en auvergnon, limousin, et gascon.

On réunit les idiomes du nord dans une groupe qui s'appelle la langue d'oïl, de l'autre côté, ceux du sud forment la langue d'oc. Cette dénomination

---

Lücking: „Die ältesten französ. Mundarten“ - Z. f. rom. Ph. - Seite 152, Band II, 1878.

proviènt des différents mots que l'œi employait pour désigner la particule affirmative „oui”. Au sud, „oui” était „oe”, au nord „oïl”. —

Les principales divergences entre la langue d'oe et la langue d'oïl sont: au nord a devieüt e, e à la fin du mot est supprimé;

langue d'oïl —: auer, aveir, auui

langue d'oe —: auar, aver, auic.

Tous ces dialectes étaient en même temps les langues littéraires des régions correspondantes. Chaque auteur parlait et écrivait le dialecte de son pays; ainsi un grand nombre de monuments littéraires sont écrits en procard, en vallois, <sup>et</sup> en idiome de la champaigne.

Bien avant, dans l'époque florissante (12, 13 siècles) règne la poésie des dialectes, mais peu à peu elle mouveüeüt sergit à la faveur du dialecte qui s'était développé dans la province dominante et sertoüt dans la capitale: le français ou le parisien.

En 13 et 14 siècles le français obtieüt de plus en plus la suprématie dans la littérature, et ser la fin du moyen âge cet idiome est devenue comme une langue commune, écrite et littéraire.

Cette langue française du moyen âge, des temps où elle nous a apparue sous un aspect visible, est

appelée vieux-français.<sup>1)</sup>

Le premier texte suivi, qui de notre côté aissance soit écrit en vieux-français nous est offert par — „des serments de Strasbourg“ — échangés en 842 entre Louis le Germanique et Charles le Chauve au sujet d'une ligue contre Lothaire, leur père. D'abord Louis fit son serment en français, puis Charles fit le sien en allemand, après que chacune d'eux fût compris par le peuple de l'autre. Enfin les deux peuples firent leur serment, chaque en dans son idiome ils confirmèrent le serment des souverains.

Les quatre serments (serments des rois, serments des hommes) — Tous les deux en allemand et en ~~romain~~ <sup>romain</sup>) nous sont communiqués par Nithard dans son œuvre historique : „Historiarum libri <sup>quatuor</sup> tres“. Quant à l'idiome du serment français, il ne faut tenir compte que des provinces de ses voisins de la Provence, surtout de dialecte de Lyon, dit franco-provençal.

Le plus ancien monument d'une caractéristique littéraire date de la fin du 9<sup>e</sup> siècle: c'est „la séquence d'Éulalie“. Le manuscrit qui nous a conservé la „Séquence d'É.“ tire son origine de Saint-Amand; l'idiome de l'œuvre française indique aussi la province de Valon. A Saint-Amand enseignait jusqu'à 883 comme ~~comme~~ <sup>comme</sup> écrivain et musicien; la „Séquence“

---

K. v. Ettmayer: „Zur Charakteristik des Altfranz.“

Z. f. rom. Ph. - Bd. 36 - s. 332.

pourrait devoir son texte et sa musique à ce maître ou à son école.

De nombre des sermons écrits nous possédons un fragment du X siècle. C'est une ébauche de sermon latin mêlé de termes français au sujet du prophète Jonas, prouvé de saint-Amand. Le fragment écrit en notes tirées de l'écriture cursive du moyen âge appartient au domaine de l'idiome Vallon.

Le X siècle nous offre deux nouvelles manuscrits : la "Passion de Jésus-Christ" et "la vie et les martyres de saint Léger".

Les deux poèmes sont écrits dans un même manuscrit de Clermont-Ferrand contenant un glossaire latin, sur les pages restées vides. Tous les deux sont d'origine du nord de la France, mais on y voit partout les sons et les flexions du français du Sud. Le premier poème appartient à un dialecte, qui mêle souvent les formes de la langue du Nord à celles du Sud.

Plus tard, au XI siècle il faut nommer la "Vie de saint Alexis".

Ensuite viennent les plus anciennes œuvres épiques : Goumond et Isébert, Chanson de Roland, et à la fin "Le pèlerinage de Charlemagne". Il est prouvé jusqu'à notre temps dans un manuscrit écrit en Angleterre, mais une étude

---

H. Suchier: "Die Mundart des Leodegarliedes." -

Zeitschr. f. rom. Phil.  
5-255 - Band II, 1878.

exacte de la langue démontre le français coëxiste  
langue du poète.

Le poème du "Pèlerinage de Charle<sup>1)</sup>magne" traité  
sur les pages suivantes nous offre un bel exemple  
du dialecte ancien français (ou - le dialecte francien)  
qui forme un quelque sort le degré intermédiaire  
entre le latin et le français moderne car ce der-  
nier s'est développé du vieux-français

Sur les pages qui suivent nous allons examiner  
en détail la deuxième partie du poème de  
"Pèlerinage de Charle<sup>1)</sup>magne" et les "Plus anciens  
moments" de la langue - et suivre leur dé-  
veloppement des sons et leurs propriétés pour  
donner ensuite une aperçu sur brassés et les  
détinctions entre leurs langues.

---

<sup>1)</sup> Hugo Andresen: "Karl der Grosse im Epos, Karlsage"  
- Z. f. rom. Phil. - Bd. XI  
s. 185, 327.  
G. Steffens: "Zur Karlsreise" - s. 280 -

“ Les serments de Strasbourg ”

Texte :

Pro Deo amur et pro christian populo et  
nostro comun saluament, d'ist di  
en avant, in quant Deus savir et podir  
me demat, si salvarai eo eist meon frad-  
re Karlo, et in aiudha et in eadhuna  
loca, si cum om per dreit son fradre  
salvar dift, in o quid il mi altres  
fazet, et ab deudher nul plaid nun-  
quam prendrai, qui meon vol eist  
meon fradre Karle in damno sit.

Si Lodhevig, sacrament, que son fradre  
Karlo jurat, conservat, et Karle mes-  
sendra de suo part lo seon fratreit,<sup>12</sup>  
si io retourner non l'int pois, ne io  
ne meils cui eo retourner int pois,  
in nulla aiudha contra Lodhevig  
non lui ier.

---

# Les serments de Strasbourg

## Les particularités de la langue:

La voyelle latine sans accent a déjà disparu. *ô-deo* et, *dîs*, qui se découpaient de la même manière font exception, dans ces mots *u* suivant la syllabe accentuée ou *o* qui y est introduit, s'unissent avec la voyelle accentuée précédente, en une diphtongue; de même *eo, io* ont fait une liaison diphtongue de *io-ego* formé de deux syllabes, où *g* a disparu selon la loi ordinaire devant une voyelle sombre.

Ainsi que *Deus*, les mots monosyllabes - *meos, meon* ont sauvé la voyelle suivant la syllabe accentuée par une liaison étroite avec la voyelle précédente accentuée. La conservation de *o* et *u* suivant l'accent de même que *e* est une chose habituelle.

**A** suivant l'accent y apparaît en trois formes: 1) comme *e* *e* : *deuat, cadhuera, cora, coeserat, nulla, coitra* 2) une fois comme *e* *e* - *fozet, = faciat* 3) une fois comme *o* *e* - *seo*. **A** inaccentuée devant l'accent principal apparaît toujours comme - *a* - : *salvaument, salvaroet*, *sageument*. On en conclut: **a** précède ou suit l'accent reste dans les "Serments" en général invariable, ce n'est qu'après une palatale *e* : *fozet* que **a** sans accent change en *e* comme dans le vieux-provençal. *Seo* au lieu de *sea* peut être considéré comme une faute de copiste. D'autres manuscrits montrent pourtant qu'autrefois **a** a dû remplacer *e* forme graphique en *e* sourd prothétique. [G. Paris, Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française, Paris 1862 p. 23, et Vie de saint-Alexis, Paris 1872 p. 54.]

Par conséquent nous pouvons partout attribuer à *a* inaccentué la qualité de *e* sourd et considérer -*fait*- comme eüe Conj. Prés. français.

Comme *a* et *e* changeent aussi *o* (*u*) et *e* dans les syllabes sans accent. *O* sans accent est étymologique (latin classique) en : *poblo*, *nro* = *nostro*, *Carlo*, mais on voit auprès de ces formes *e* dans : *Carle*, *altresi*, et en *u* latinisé aūt dans *Carles*. En *suo* nous trouvons *o* au lieu de *a* (= *e*). Le prof. Gröber tient aussi ce *o*, *u* à côté de *e* pour un *e* phonétique, dont le son sourd et douteux permettait aux copistes d'admettre de différents remplacements.<sup>1)</sup>

Parmi les voyelles placées sous l'accent principal et l'accent secondaire il faut d'abord considérer le *ô* lat. dans une syllabe ouverte. Le *ô* apparaît dans les "serments" comme *u* en : *aiuer* et devaēt une nasale eüe: *dumat* et *nun*. Comme *o* eüe: *non* que quelques-uns veulent attribuer aux copistes. *O* sans une accent secondaire apparaît dans *pro* et *f*. Dans une syllabe fermée on trouve *o* en *cum* et *returnar*. Dans ces derniers mots *u* prend le dessus.

*ô* lat. dans une syllabe ouverte apparaît comme *o*: *poblo*, *vol - o*; aussi devaēt une nasale en : *om*. *Pois* avec sa diphtongue *y* correspond.

<sup>1)</sup> Gröber, Jahrbuch für romanische u. englische Sprachen und Literatur XV, 84.

Sous un accent secondaire on voit  $\ddot{o}$  dans *podir*.  
 O reste aussi vis (la) terminaison de la syllabe  
 est sous l'influence d'une nasale: *contra*,  
*commun*, *conservat*. De la même façon d'écrire  
 il ne faut pas déduire que chaque  $\ddot{o}$  latin  
 ait conservé sa prononciation vulgaire - dans.  
 Quant à  $\ddot{o}$  accentué libre (*populo*, *vol*, *om*, *pois*)  
 il est possible, que la diphtongation <sup>is</sup> romane  
 commune, c'est-à-dire très ancienne eē oo ou  
*uo* y resta sans être marquée. Ce n'est qu'eē  
*nostro* que le son  $\ddot{o}$  apparaît au-dessus de tout  
 doute. De sorte on peut dire seulement, que  $\ddot{o}$  et  
 $\ddot{o}$  dans une syllabe ouverte,  $\ddot{o}$  devant une na-  
 sale et cons. n'est jamais désigné par *u*, et app-  
 pliquer cette manière d'écrire comme une cri-  
 térium.

Quant à *a* latin, il faut considérer sa des-  
 tinée dans une syllabe ouverte accentuée.  
 Il s'y présente partout sous la forme de *a*:  
*fradre*, *fradra*, *salvar*, *returmar*, c'est-à-  
 dire comme un *a* sans accent pour lequel  
 la prononciation avec *e* n'est pas exclue.  
 Il ne faut pas avoir plus de confiance à la  
 notation de *a* accentué dans le manuscrit  
 qu'à celle d'un *a* sans accent. La question  
 de la prononciation juste de *a* dans les  
 "Serments" devrait être résolue de diverses  
 manières selon le dialecte auquel on les  
 attribue. Si l'on examine exclusivement le

texte des "Serments" parvenue jusqu'à nous, on ne peut hésiter qu'à être le son *a* et le son *e*, *ĕ* latine (vulg. lat. *e*) dans une syllabe ouverte accentuée se trouve liée exclusivement avec un *o* (*u*) suivant séparé de son origine en une diphtongue *eo* si la diphtongation de *ĕ* peut être inachevée ou étouffée pour éviter une triphongue (*ieo*). Les formes ultérieures où une *ĕ* peut se présenter sont: *tanit* (lat. *tenet*) qui ne permettrait d'en tirer aucune conséquence, et le dernier mot écrit du deuxième serment *uer* où on peut lire *ier* ou *er* - lat. *ero*.

Le son de *ĕ* (lat. cl.) et de *i* (lat. vulg. *e*) dans une syllabe accentuée trouva plusieurs diverses interprétations. Dans les "Serments" les formes que l'on trouve avec une *e* latine, sont: *savir*, *po-dir*, *mi* doit *i* a pour fond une *ĕ* lat. clastique et *sit* avec une *i* lat. cl., quoique la forme ne soit point latine. Suchier expliquait le *i* comme non entendue.<sup>1)</sup> La circonstance que dans beaucoup de vieux manuscrits la diphtongue *ei* se trouve traduite par *e* (par ex. dans "Alexanderfragment 74 et "Braudau") fait supposer, ainsi que le croit Suchier, que le copiste dans les mots mentionnés avait devant lui *e*, le prit pour une correction, et mit mécaniquement *i* dans le texte où devait être *ei*. On pourrait croire aussi que

<sup>1)</sup> "Jahrbuch X. III", 384 -

le copiste du texte original croyait qu'il suffi-  
rait de désigner par *i* le son *ei* que *eē* véritable  
est très proche du long *i*. Comme le *dit* *eē*  
conclusion Suchier: si nous désirons transmettre  
la prononciation exacte et juste, nous  
devons écrire: *savoir, pouvoir, deist, mei, seit*.  
Storer avait une autre opinion au sujet de  
cette question, il exige la prononciation: *saver*  
*poder*. Gröber traite la question encore autre-  
ment.<sup>1)</sup> Après de mi-lat. *mē* accentué il n'y a  
que deux explications possibles. C'est *eē* *i* phoéti-  
quement égal à *i*; alors nous avons affaire à  
une forme comme du français de l'est ou du  
sud; où *i* a la valeur de *i* dans: *dist*<sup>2</sup> = *dēbet*  
et correspond alors à *ei* postérieur du français  
comme en: *mei*. De même *sit* n'admet que deux  
interprétations: on peut le considérer comme  
latin ou comme français avec *eē* *i*, avec  
le même *i* que dans *dist*, c'est-à-dire avec  
*ei* [H H H H H H H H H H] postérieur.

Le son *e* (*e'*) = *i*, *e* trouve une confirmation en ce que  
les "Seruents" représentent comme *i* chaque *e* lat.  
et chaque *e* vulg. lat. qui par leur position n'ad-  
mettaient pas une diphthongation. Ensuite dans  
: *prendrai* = *preidere habeo*. De nouveau *i* a ici  
une double interprétation. La consonne  
aime à élever *eē* *e* voisine avec accēt selon

<sup>1)</sup> "Jahrbuch XV", 85

daire jusqu'à *i*, et *n* a la vertu d'élever *e* précédant jusqu'à *i*. Ainsi par l'effet de *r* ou de *n*, *i* pouvait entrer *e* prendrai au lieu de *e*. Autrement *e* ferait précédant l'accent de *e* et mot peut être déduit ainsi que *i* d'un *i* libre précédant l'accent et d'un *i* ferait. Nous le trouvons en *ist* et *cist*, ainsi que dans *in* et *int* devant une nasale, dans *quid* avec une *i* libre à l'accent secondaire de *quid* pour *quod*.

On ne voit nulle part (excepté *e*: *drut*) dans les "Serments" une *e* au lieu de *i*. De latin à l'accent principal et secondaire a dans les "Serments", comme partout, le son *i* qui dans l'écriture est partout exprimé par *i* (*di*, *si*); c'est le seul *i* qui dans les "Serments" possède indubitablement le son *i*.

Les consonnes des "Serments", ainsi que les voyelles, exigent une quelques points une attention particulière. Le manuscrit a dans tous les cas présents *e* ou *n*: *Karlo*, *Karle*, *Karlus*; *eadhūa*, *cosa*. Au premier coup d'œil il semble, qu'il ne s'agit que d'une prononciation de *e* (*a*) = *n*. Il existe partout d'autres interprétations possibles qui ont été répétées. Gaston Paris<sup>1)</sup> défendait une opinion qu'il avait quittée plus tard, que Louis le Germanique avait déjà prononcé comme les Français du XII<sup>e</sup> siècle -: *Charles*, *chadune*, *chore*, et *Nithard*, sans se soucier du changement de la prononciation de *e* devant *a* et devant les voyelles claires s'est tenu dans le manuscrit sur *e* (*n*) étymologique. Cette opinion rencontra une ennemie dans la personne de

1) "Alexis" Page 86 f.,

"Zurpalatalisierung des lat. c." Wilh. Kaspers, Zeitschr. f. rom. Phil.



Ainsi on peut avoir deux opinions sur la pronon-  
ciation de *e laminaire* dans les „Germaints“, c'est-à-dire  
sur celle de *e velare*.

À qu'elle on doit attribuer dans les „Germaints“  
sa ancienne prononciation dans tous les cas, c'est-  
à-dire *eū*: *qui, quid*.

Parmi les diéreses, l'attention est attirée par la di-  
versité de la représentation d'une dentale entre  
voyelles et d'une dentale devant *r*. Dans le premier  
cas nous trouvons successivement écrit *dh*: *ciudha*,  
*cahduna*, et les noms propres allemands: *ludher*,  
*lodhunnig*, dans le dernier cas aussi conséquem-  
ment *d eū*: *fradre, fradra*. Cette distinction  
scrupuleuse devait-elle être fortuite? Diez explique<sup>1)</sup>  
(Fränkisch) que l'union *dh* propre au francique s'est appliquée  
au français dans: *ciudha, cahduna*. Gröber<sup>2)</sup>  
aussi explique *dh* dans tous les mots cités comme  
germanisme.

Dans l'étude des labiales il faut mentionner le sort  
de *p* dans *popelo* et *ab*. La forme commune française  
du latin: *populum* est: *poppe*, *peuple* qui retient *p*;  
*pople* avec *eū p* devenu sonore par assimilation  
est une forme propre *eū* générale à l'Est et au  
Sud, une forme où plus tard on voit se développer  
de *b* un *v* et *u*. La forme *ab* de *apud* est provençale  
et elle ne se trouve que dans les dialectes limitrophes.  
On le trouve encore (aussi *ap*) dans la „Passion de Christ“  
et dans la „Chanson de Déguet“ dans le dernier aussi *ob*.

1) „Sprachdenkmäler“ Seite 9.

2) „Jahrbuch XV“ S. 86.

*Ob* est usité aussi plus tard à saintonge, Aunis, Poitou  
Angevin; il présente une sorte de compromise  
entre *ab* provençale et *od(o)* française. Quant à la  
forme provençale elle est régulière phoné-  
tiquement, car une dentale suivant l'accent  
y est supprimée selon la règle - apud: *abod*,  
*abo*, *ab*. *Od*-français se développa aussi régulièrement  
par degrés intermédiaires: *abod*, *avod*, *aod*, *od*.

---

" Cantilène de Sainte Eulalie. "

Texte :

- I Buona puella fut Eulalia.  
Bel auret corps bellezour anima.
- ii Voldrent la veintre li deo inimie,  
Voldrent la faire di aule seruir.
- iii Elle non esoltet les malz conselliers.  
Quelle deo ranciet chi maent ses en cill.
- iv Ne por or ned argent ne par amenz.  
Por manatez regiel ne prierement.
- v Niule rose non la poveret onque plier.  
La pelle seüpre non amast lo deo menestier.
- vi E por o fut parente de ellaximien,  
Chi rex eret a eels dis soure pagiens
- vii Il li enoatet dont lei nonque shield.  
Qued elle fuist lo nom xpïien.
- viii Ell'ent adunet lo seon element.  
chelyz sosteüdreit les enpedementz
- ix Quelle perdesse sa uirginitet.  
Por os feret monte a grand honestet.
- x Bonz enl fau lo getterent com arde forest.  
Elle colpes non auret por o nos coist.
- xi Aizo nos voldret com ei dre li rex pagiens  
Ad uüe spede li roueret tolier lo chief.
- xii La doueüizelle elle rose non contredist,  
Volt lo seüle larrier: si reuuet Krist.
- xiii En figure de colomb volat a cill.  
Tuit orauë que por nos degnet prier.
- xvi Qued auüiset de nos Christus mereit.  
Post la mort et a lui nos laist venir  
Par souue elementia.
-

# CANTILÈNE DE ST. EULALIE

## LES PARTICULARITÉS DE LA LANGUE.

Ce qui frappe d'abord en lisant "Eulalie" c'est un grand nombre de mots latins ou dérivés latins : Eulalia 1, auima 2, rex 12, im 25, xps = Christus 27, post 28 e.t.c. Ces mots s'expliquent en partie, ainsi que dans les "serments", par l'influence des modèles latins et par l'habitude de copie à transcrire les mots français, en partie par l'attention au rythme et au nombre des syllabes.

Par cette dernière cause Diez explique la conservation de a en : buona, pulcella où, d'après la langue de notre poème, a latin aurait dû perdre son ancienne sonorité.

Le sort des voyelles sans accent dans "Eulalie" est le même que celui des voyelles de la langue ultérieure.

O qui suit l'accent, se trouve en : **dō = deo**. La conservation de **a** qui suit l'accent trouva son explication en quelques cas. **A** inaccentué (se trouve) précédant l'accent se trouve en : **parament 7**, mot savant, dans lequel **a** résista au changement produit par la langue populaire. La conservation de **e** qui suit l'accent est irrégulière dans les formes verbales :

**degnet 26, raniet 6, perdesse 17, auesset 27.**

des formes qui ont retenu **e** reposent, aussitôt qu'elles aient apparu, sur les effets analogues; auprès du singulier : **degne** agissaient en partie les formes du pluriel avec **ñ** retenu par nécessité, en partie les formes obéissent aux lois phonétiques avec **ñe** au Conj. Prés. des verbes de la II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> Conjug. latine. **ñe** au même se laisse expliquer : **raniet**, tandis qu'on

s'expliquerait à : *rancit*. Poertant d'autres manières d'explication se présentent pour ce *e*. L'opinion donnée par Hilleberg est plus attrayante, selon laquelle dans *rancit* avec *e* conservé on peut voir une latinisme. La même explication que l'admission d'une analogie se laisse étendre sur *auisset*, *perdesse* et peut-être même sur *degnet*. Un pareil latinisme se trouve aussi en *elementis*, avec conservation de *e* inaccentué dans la deuxième syllabe, si nous prenons ce mot comme *elementum* lat. de même : *empedementz*<sup>16</sup> = *impedimentum* est un mot à deux latins.

L'inaccentué gardé comme *e* en : *menestier*<sup>10</sup> est expliqué comme défectif par *n'st*; *n* devant *s* ne pouvait pas disparaître aussitôt parce qu'il n'occupe pas cette place en latin. Le développement en : *menestier*, *mestier* appartiendra à l'époque qui suit celle du "Chant d'Éveline" des mots savants latinisés sont encore : *vinginitet*<sup>17</sup>, *domnizelle*<sup>23</sup> avec leur *i* retenue. *Domnizelle* < *dominella* avec suppression du premier *i* devait apparaître sous la forme de *domnezelle*; *z* se développa plus tard en *is*, d'où : *domneiselle*, ce qui donne avec les modifications de sons connus : *domneisele*, *damoisele*. De l'autre côté *m* de *domnizelle* s'assimila à *n*; alors la voyelle *i* devint inaccentuée s'éleva devant *z*, il en résulta *donzelle*, *donelle*. *Dioule*<sup>4</sup> avec conservation d'une hiatus-*i* est un mot savant.

Voyelles à accent principal et secondaire. Ensuite on s'intéresse par l'expression de *o* vulg. lat. = *ō*, *ū* lat. dans des positions différents. Dans une syllabe ouverte à accent principal on trouve *ou* - : *belle jour* 2, *souvent* 9. Ce sont de cas uniques où *ó* = *ou* se présente dans une syllabe ouverte. Partout ailleurs dans notre manuscrit *o* du lat. vulg. se trouve exprimé par *o* dans une syllabe fermée, précédant l'accent ou à accent principal, ou dans une syllabe ouverte à accent principal devant une nasale (nom 14) - mais jamais par *u* ou par *ou*.  
 (poro 11, 18, 20 sortendret 16, oram 26, mont 5, por 7, non 9, mō's 20, nos 28, com 19, conselliers 5, dont 13, comericidre 21, contredist 23 - esrōltet 5, pōlle 10, cōpes 20, mōs 26. nonq 13, colomb 25).

"Châerem d'Beulalie" se distingue sous ce rapport essentiellement des "Seruents", où nous trouvons toujours *u* écrit au lieu de *o* et jamais *ou*. Uo, la plus ancienne forme affirmée de *ō* libre devenue diphthongue, est pour cette voyelle confirmée en "Beulalie" par: *beuoma* 1, *ueuet* 24, *uon* 15, si on l'explique par = *sōnum*. des formes monosyllabes *o* ou: *poro* 11, *exo* 21 échappent comme d'ordinaire à la diphthongation. Devant *c* en *focem* (fau 19) la diphthongation habituelle ne s'est pas accomplie. *ō* latine dans une syllabe fermée dès son origine ou dans le roman: *corps* 2, *enortet* 13, *monte* 18, *mont* 23 *valerent* 3, *volt* 24, *pouret* 9, est naturellement partout *o* (= *o*); dans une syllabe précédant l'accent ou d'autre côté après *uoveret* 22, *colomb* 25, *volat* 25.

de *o* apparaît aussi *u* et auprès de *o* se développe  
eie *o* facultatif, se montre aussi peu pour *o = ō, ū*  
que pour *u*.

A lat. précédant l'accent ou se trouvant sous  
l'accent principal obéit en "Zeelalie" aux change-  
ments habituels; le dernier est régulièrement  
e - : presentede 11, virginitet 17, honestet 18, gettherent 19,  
spede 22. Une exception comme est *malis* 5, où devant  
l et aussi devant *r*, *a* originare a été retenue  
facultativement dans les mots monosyllabes.  
Devant *m* nous trouvons en *maent* 6, *ae* qui rem-  
place *a*, au lieu de *ai* qui fut usité plus tard  
partout.

Comme dans la plupart des dialectes français  
nous voyons dans celui d'"Zeelalie" le développe-  
ment de *á* devant une simple nasale (~~nasale~~)  
s'opérer plus tôt dans le suffixe *ia-nus* en: *maxi-*  
*mien* 11, *xp̄ien* 14, et dans le suffixe *-anus* après  
une palatal en *pagiens* 12. A une *á* latin corres-  
pond ici la diphtongue *ie* créée par l'effet d'un *i*  
qui le précédait ou d'une palatale, de *ph* *te*,  
dont le développement s'explique par des  
degrés mitoyens: *ian*, *iaim*, *ien* ou *iaen*, *ien*.  
Dans les deux cas apparaissait une triph-  
tongue, qui aurait dû être simplifiée,  
mais aucun des trois éléments ne fut  
pas supprimé, les deux derniers développèrent  
par une assimilation réciproque la voyelle

intermédiaire *e*. La même diphthongue *ie* est développée régulièrement dans notre monnaie devant chaque *á* libre après une hiatus-*i* ou devant une palatale: *conseillers* 5, *regiel* 8, *chielet* 13, *chief* 22, *lorsier* 24. *Plier* 8, et *preier* 26 sont à partager: *ple-ier* et *pre-ier*. La diphthongue *ie* provenue de *á* latine (*á* libre) ~~s'est~~ s'est liée en assonance dans le poème non seulement avec soi-même, mais aussi avec *ie* forné de *ě* libre latin: *conseillers*: *ciel*; *plier*: *menestier*; *ciel*: *preier*; *maximien*: *pagiens*; *chielet*: *xpien*; *pagiens*: *chief*. Or ces en consonnes que non seulement *ě* libre lat. s'est également développée en diphthongue *ie*, mais aussi que la prononciation de ces deux *ie* fut identique.

Or ces devons regarder *a* comme inaccentué dans *ad* = *apud*, parce que ce mot figure partout et comme particule. *A* qui précède l'accent en *gâerent* 19 = *jaetâverent* développe *e* en se liant à la palatale qui le suit. Le développement de *ě* en *ie* que nous trouvons en *ciel* et *menestier*, semble croisé en *eret* = *erat*; ce n'est qu'ici que nous avons affaire à cette différenciation habituelle entre l'Impf. et le Futur; ~~plus~~ <sup>aussi</sup> ~~form~~ en *melz* = *meliuz* et *seule* = *saculum* cœli *caelum* avec *ae* = vulg. lat. *e*. d'explication de *e* en *ie* *melz* se laisse faire de différents manières: *l(l̃)* qui le suit aurait pu agir en le retardant comme après *a* en *malle* et aurait empêché facultativement le développement de *ie*.

Aussi peut *meillor* = (*meior*) avoir exercé une influence  
analogue sur le développement de *mélius* lat. et  
eût empêché la diphtongation de *ē*. des deux facteurs  
cités ont pu agir ensemble pour rendre dispen-  
table le *vau* de *mielz*.

*ē* précédant l'accent se trouve changé en *a* devant  
*n* en *anciet* 6, à côté duquel *ī* précédant l'accent  
se trouve en *manatees*. *Figure* 25, avec un *i*  
précédant l'accent conservé, est un mot savant.  
*Viule* 9, au lieu de *neulle* doit son *i* à la por-  
tion de *e* précédant l'accent en hiatus.

Au reste *u* qui précède l'accent, *e* fermé et *ī* appa-  
raissent toujours comme *e*, - le premier étant  
prononcé comme *e*, le dernier comme *e*.

*ē* libre lat. sous l'accent principal apparaît  
sous sa forme régulière de l'ancien français  
comme *ei* en: *sosteūdreiet* 16, *concreidre* 21. En  
*mercit* 27, *i* est entré au lieu de *ei* selon la  
manière habituelle par l'influence d'une  
palatale précédente. En (*une*) *spede* 22, *e* prosthé-  
tique après voyelle n'est pas encore entré.

*ēllent* 5 - elle est un des deux *e* accolés  
est éliminé pour faciliter la prononciation.

### LES CONSONNES.

Dans l'étude des palatales celui de *c* avant *a*  
(*c<sup>a</sup>*) lat., est important. Des exemples de cette com-  
binaison ne sont pas très nombreux dans notre  
texte; on ne rencontre que: *cose* 9, *rose* 23, *chie* 13,  
*chief* 22. On a donc devant *o* sombre formé de

au<sup>s</sup> un e ou un n, devant une i clair de ie développé de a: *ch*, c'est une façon d'écrire qui n'était pas encore connue dans les "Serments". K se rencontre encore une "Zulalie" dans les mots *Krist 24, emel-tet*, prononcé indubitablement comme k.

C a le son k toujours devant o: *corps 2, conseillers, com 19, colpes 20, corist 20, comereidre 21, contrediet 23, colomb 25.*

*Ch = k* est présenté probablement en *chi (qui) 6, 12*. Dans ce mot (le copiste justement devant une voyelle claire (i) un *ch* pour désigner k. Si nous avons donc confiance en lui, nous allons déduire: k est pour lui toujours devant o, *ch* devant i = k; par conséquent nous devons prononcer *rose, rielt, rief*, donc "Zulalie" appartient à un dialecte où c devant a est retenue comme k.

C devant a latine exige encore une remarque en cas où il était placé entre voyelles et qu'il y resta. Des exemples d'"Zulalie" qui s'y rapportent sont: *preiement 8, prier 26, pleier 9 (mener-tier)* - les deux derniers en association avec ie formé de *ë*. Parmi les palatals media mérite de l'attention l'étude en *regiel 8, pagiens 1, pagiens 12*, avec un signe double sur g, à côté de *raneiet 6, fuiet 14*. En *raneiet* et *fuiet* = *reniget* et *fugiat* une voyelle claire (en *fuiet* un hiatus-i) suivait dès son origine un g entre voyelles. Un g entre voyelles devant a et après a et e. nous voyons au contraire représenté par g, auquel un i parasitique formant

H. Meyer-Lübke "Geschichte des betonten Lat.-au-"

diptongues s'est associé. *g* entre voyelles en *reovet* 24 = lat. *aogat* et *roveret* 22 = *rogaverat*, ét aut placé après une voyelle labiale, est supprimé régulièrement; mais pour éviter une hiatus, la voyelle a fait apparaître après elle une *v* qui lui est proche comme en *souve*. Cette apparition de *v* après une voyelle labiale est une particularité de notre texte. De même en „*im figure*” 28 *g* devrait disparaître selon la loi commune, parce qu'il se trouve devant une voyelle labiale. dans ce mot nous avons affaire à un mot savant. En précédant est tout à fait latin. de *rex* 12, 21 répété deux fois est aussi latin: il aurait dû être prononcé *reis*, comme *laest*, *coist* avec *is* formé de *x*. la seconde palatale composée *qu* se trouve en *chi* 6, 12 écrite avec *ch*, que nous ne pouvons expliquer autrement que comme *k*. Ensuite parmi les dentales le sort de *t* finale est à remarquer dans la terminaison personnelle inaccentuée *et* = lat. *at*. Tandis que dans les „*Serments*” *t* en ce cas est partout conservé (*dumat*, *parat*, *conseruat*), en „*Éulalie*” il est deux fois supprimé, en *palesse*, devant *sa* et en *arde* devant *tost*. - c'est à dire chaque fois devant une dentale. Dans les quinze autres formes verbales d'„*Éulalie*” terminées par *et* inaccentuée *t* est encore écrit: *auvet* 3, *eroltet* 5, *raneiet* 6, *pouret* 9, *enortet* 13, *fuiet* 14, *adunet* 15, *sostendriet* 16, *furet* 18, *voldret* 21, *roveret* 22, *reovet* 24, *degnet* 26, *auvissret* 27. - mais on

peut douter qu'il ait été toujours prononcé. De même *t* au *fait* 1, est encore retenue devant les voyelles et les consonnes. Assurément le *t* finale était sonore partout dans la terminaison accentuée -*ét* en *virginitét* 17, *honor-tét* 18 et *eü -it eü mereit* 27. Aussi *t* et *d* retenues entre deux voyelles apparaissent toujours régulièrement comme *d* - *presentede* 11, *spede* 22, *adunet* 15, *empedementz* 16, de *d* final latin en *quid* est facultativement retenue en *qued elle* 14, *qued auuisset* 27, les deux fois devant une voyelle. Il est devenu muet en *qu'elle* 6. *ts* lié avec *ies* final donne *z (=ts)* - *paramenz* 7, *enz* 19, *tz* est écrit en *empedementz* 16. Pour un *s* latin nous trouvons *z* en *mez* 16, c'est à dire après *eü l* adouci. Dans l'union *st* + consonne *s* était naturellement prononcé dans "Zelalie" ainsi que dans les "Serments". L'ensemble de *st's* est évité dans *Krists eü* faisant *krist* (24).

De reste en *s* il y a aussi peu d'intéressant que dans les dentales liquides *r, l, n*. — *l* latin doublé est gardé devant les voyelles en : *pulella*<sup>1)</sup> 1, *elle* 5, *polle* 10, *deuentz elle* 23, *eelle* 23. Il est simplifié en *l* dans les mots *nielle* 9, *folir* 27. Nous trouvons un *l* adouci désigné par *ll eü conseillers* 5.

*R* est supprimé de bonne heure en *sus* 6 = *süsum* au lieu de *sursum*. Nous trouvons encore

1) Giacomo de Gregorio: "Altfrz. - pulcella - frz. - pucelle." — Zeitschr. f. rom. Phil. — BAND 34, 1910.

n en *enl* = *enlo* pour *nie el* ultérieur.  
 Les labiales. Il n'est digne d'être mentionné que dans  
*corps* 2 pour *cors* = *corpues* il est peu probable qu'il soit  
 prononcé, et qu'aussi dans *b* (pour *β*) de *colomb* 28  
 la manière d'écrire étymologique prend le  
 dessus, si *b* n'est pas exigé par un *v* suivant  
 initial et sourd. *Chief*, 22 = *capem* montre un  
 développement commun au français. Il est  
 plus difficile de définir la prononciation  
 d'une labiale au milieu du mot en *soure* 12,  
*auret* 3, *diaule* 4, *auviers* 27. Pour le mot *soure*  
 on pourrait douter s'il faut lire *soure*, *soure*  
 avec une diphthongue, ou *soure* avec *o* (ou) = lat.  
*ū*. L'âge du texte rend *soure* le plus probable.  
 Si nous passons encore une fois en revue les  
 les changements de sons d'"*œulalie*" tant  
 qu'ils ne soient pas expliqués par l'âge  
 de l'œuvre et qu'ils ne soient pas communs  
 à tous les dialectes français, nous y trouvons  
 des particularités suivantes: on écrit *au* au  
 lieu de *ō*, *ū* sous l'accent principal dans  
 une syllabe ouverte (*bellejour*, *souve*), *o*  
 au lieu de tout autre *o*; *ua* au lieu de  
*ō* lat. libre, placé sous l'accent principal  
 (*buona*, *ruvet*, *suon*(?)) - *ei* pour *ō* + palat.  
 (*coist*); on écrit *ii* pour *ū* simple; du français  
 de l'ouest en *maximilien*, *xpien*. *ē* libre = *ie*  
 à l'exception de *mez*, seule; *ei* pour *ē* + pal. (ancien)  
*e<sup>a</sup>* probablement = *κ*. *v* intercalé en *ruvet*, *souve*.

---

## „LE FRAGMENT DE IONAS.“

Au domaine du dialecte vallois appartient aussi l'œuvre appelée le „Fragment de Jonas“, qui à cause de son état incomplet n'a d'autre valeur que celle d'un monument linguistique. Il a été comme maint texte du moyen âge employé pour relire un livre et n'est lisible qu'en partie. Quant au sujet c'est une ébauche de sermon sur le texte du prophète Jonas, moitié en français, moitié en latin, les deux en partie en notes tironiennes, c'est à dire écrites en sténographie de l'antiquité inventée par Tiron, un affranchi de Cicéron. L'auteur donne d'abord le texte latin, puis une paraphrase française et la commentation du texte, en conclusion de tout une application morale pour ses auditeurs. A côté des terminaisons abrégées on rencontre un grand nombre de simples omissions du texte biblique, dont on peut conclure que l'auteur se souciait peu de citer et d'expliquer mot par mot le prophète Jonas. Il omettait tout ce qui lui semblait de peu d'importance. Par conséquent il ne reste pour sa paraphrase que les endroits suivants du chapitre IV cités par lui dans le manuscrit et qui s'y trouvent, et ceux qui sont faciles à

compléter, que je vais citer ici dans le but d'une meilleure étude :

Cap. IV

1. Et afflictus est Jonas afflictione magna, et iratus
  2. Et oravit ad Dominum, et dixit: .....  
est
  3. .... [Domine, tolle quaeso animam meam a me],  
quia melior est mihi mors quam vita.
  5. Et egressus est Jonas de civitate, et sedit [contra  
orientem civitatis ..... donec] videret, quid acci-  
deret civitati.
  6. Et praeparavit Dominus.. hederam... super caput  
Jonae, et faceret ei umbram; laboraverat  
[enim]; et laetus est Jonas super hederam [lae-  
titia magna].
  7. Et praecipit Dominus [vermi, ut percuteret hede-  
ram] et exarevit.
  8. Et... paravit Deus ventrem calidum... super  
caput Jonae... et dixit: melius est mihi mori,  
quam vivere.
  9. Et dixit Dominus: [ad Jonam: Putasne bene]  
inaseeris te super hederam? Et dixit: Bene  
inaseor ego usque ad mortem.
  10. Et [dixit Dominus: Tu] dolles super hederam  
in qua non laborasti, neque fecisti, ut cresceret..
  11. Et ego non paream Nimive civitati viginti millia  
hominum, qui nesciunt, quid sit inter dexteram et  
sinistram...?
-

# Les PROPRIÉTÉS DE LA LANGUE DE CE FRAGMENT.

Il sort des voyelles inaccentuées dans le "Fragment de Jonas" offre peu d'intérêt. *U. lat.* inaccentuée devant la syllabe accentuée est selon la règle affaiblie *eē - e - eore-vions 3*. Qui suit la syllabe accentuée est gardé *eē io 2/3*, que nous devons assurément lire *jo (d'zo)*.

Il apparaît comme un *e* sourd consécutivement en *ore*, en 359. de l'Impf. - *awarduet 8, eret 10*, et de l'Impf. et de l'Impf. Fut. et du Conj. Prés. : *sauviet 4, doeviet 4; austriet 4; feriet; mettriet 26; aiet 23*, où *e* au XI siècle devint muet. Il est étrange de voir auprès de cela *puiviet 31*, le plus ancien exemple d'un *e* (*de a*) sans accent, après une voyelle devant la syllabe ayant l'accent principal, qui est devenue muet. *Sore 11*, de *supra* où *super* a encore son *e* après l'accent.

D'origine savante est *unanimes 29*, qui a retenu un *i* sans accent, de même *duretie (duretia) 36*, *eneredulitet 36*, enfin aussi *pretietz* de *lat. praedictum*. Quant aux voyelles de hiatus notre texte suit en général les lois habituelles : en *siet 29, aiet 28, aiest 29, oi 28, faeiet 28, comeneiet*.

On voit un écart *eē correivies 3* dont le hiatus-*i* était aussi peu prononcé par l'auteur qu'en *percion* et *poscivies 33*, où <sup>sci</sup> ~~se~~ ne peut désigner que *viss* ou un *s* adouci et sourd. [Pour la première] hiatus-*u* a lieu en *solt*, = *solvit* = *solvit*. Paréi les voyelles sous l'accent principal ou

secondaire les voyelles labiales montrent un certain groupe. *ū lat.* est comme d'ordinaire représenté partout comme *u* dans les syllabes à accent principal et secondaire. - *venu, salut, perdu, tu, un. e.t.c.* Des groupes différents sont formés par *lat. ō, ū = Vulg. lat. o.* - *Olibre* sous l'accent principal devant une non nasale qui donne plus tard *eu*, apparaît comme *o* en *lor 4, celor 4*, comme *ou* en *correious 3*. Dans une syllabe qui précède l'accent ou dans les particules apparaît - *o* - *donat 12, comberier 23, convers 25, comenciest 28, mostret 32*, On y ajoute les mots écrits en notes tironiennes: *nos 31, vos 27, zore 11*, en un *ū* est au fond. *Illeum fait lo 27*; où une élision doit avoir lieu, on voit *le - s. (e le evangelio)*. Devant une nasale simple ou fermée nous trouvons *o* (de *ō, ū*); sous l'accent principal écrit comme *o* en *percion*; comme *u* en *dune 3, deunt 16, umbre*, devant l'accent nous trouvons *o*: *donat 12, comberier, convers 25, comenciest 28, mostret 32*; au contraire en en: *cum*, qui ne se montre que dans l'écriture en notes.

Dans les autres syllabes fermées *ū lat.* se trouve écrit comme *o* en *sost 14*, comme *u* en *mult 3*, et en *percierist 14* qui est plus latin que français.

Comme résultat on voit que *ō lat.* est traduit partout par *o*, excepté *cum = quomodo* en notes tironiennes et *correious* où *ō* prolongé se trouvant sous l'accent principal devant *s* apparaît comme *ou*.

Ū lat. reste u à l'exception de *sore, lo, seē (seēē), sost.*  
*u* au lieu de *ū lat.* est de règle devant une nasale  
 fermée et en *mult.* *Ō* fermé latin et roman (vulg.  
 lat. *o*) retient selon la règle sa prononciation et  
 sa manière d'être écrit, - *alsmosnes 30, vost 30, solt,*  
*tost (tost seēē) 23, correioes 3, dolreie 21.* Tout pourrait  
 faire exception s'il devait signifier = *tallet.*  
*Ō* libre précède l'accent reste aussi *o.* - *docieet,*  
*podist 11, plorant 36, doliant 18.*  
*Ō* accentué reste ordinairement *o* en *co 34, poro 27,*  
*io 21,* - sous l'accent principal et dans une syllabe  
 ouverte il apparaît comme *oe* en *foers 8, coēēē ou*  
*eē moed, doels 20.* *Leering* explique *ou* dans les  
 deux mots derniers comme provenu d'*eē eo*  
 par métathèse. Mais c'est peu probable. On aurait  
 peu penser à une faute de *ou* au lieu de *eo, oe*  
 à une particularité de dialecte; mais cette dernière  
 est aussi peu probable si on considère *oe* de *foers.*  
 Dans la dernière forme *Lecker*<sup>1)</sup> voit une dipht-  
 ongation valant comme de *ŏ* en syllabe fermée.  
 L'auteur des "Fragment de Jonas" dit selon  
 toute probabilité au lieu de *ŏ* libre latin *oe,*  
 et pour *ou* en *moed, doels* il faut chercher une  
 autre explication qui s'offre assez facilement:  
*moed* est une *eet* savant et par cela n'est pas  
 souvenis aux lois ordinaires; *doels* est sous  
 l'influence de *ŏ* dans les formes inaccentuées  
 du verbe, où *o* dans une syllabe devant l'accent

1) "Zeitschrift für romanische Philologie II" — ?

était prononcé *o*. Dans les deux cas l'auteur pouvait par conséquent avoir prononcé *ou = o* *ö + hiatus* sous l'accent principal se présente en *oi 28 (= dodie)*, dont *oi* s'accorde bien avec *oe de foers*, et doit être expliqué comme une forme très ancienne, ou comme une propriété du dialecte.

Quant à *a* lat. le son *e* est digne d'être mentionné dans une syllabe ouverte sous l'accent principal. Le développement de *e* est dialectique en *wardvet 8*, *funt 27 = faunt* avec un *e* supprimé devant une voyelle sombre (*faunt*), où pourtant aucune contraction n'a eu lieu, mais *a* avec la terminaison *-unt* fut transformé en *e* et *ent* de manière habituelle.

Après une hiatus-*i* et une palatale précédente, résulte, d'après une loi connue, *ie en: faiest, comeniest, seiest, aiest, pretietz, preiestz*.

*A* libre sous l'accent principal devant une nasale ou un *ü*, qui y est entré d'une façon analogique, apparaît connue *o* dans la terminaison picarde du *Plus. - omes: posei omes 33*,

*a* précédait l'accent et chaque *a* fermé reste ordinairement *a*; mais on y voit aussi quelques exceptions. *A* fermé sous l'accent principal est devenu *o* sous l'influence d'un *l* suivant en *iholt (= calidum) 10. d* devant une consonne déjà en "jomas" doit avoir obtenu une prononciation particulière (velar), qui plus tard a fait

surgir devant *l* en *u*, qui étouffa *l* - devenu sourd et réduit avec le temps. - (*chalt, chault, chaut*)  
 En *o* de *iholt* doit se présenter sans désignation incomplète et indistinctement sentie de *a<sup>u</sup>l*.  
 Dans une syllabe qui précède l'accent, après *ch* (*e<sup>o</sup>*) -, a fermé devient *e* non seulement en *cherte*, mais aussi en *acheder* 31, et *ache de-vent* 24,

*A + liat* - *i* développe selon les lois des sons - *ai* - fait 11, *faire* 27, *faites* 30, *aït* 28, *aïest* 29. Ce n'est qu'en *feriet* 9 que nous trouvons dans une syllabe précédant l'accent un rétrécissement ordinaire de *ai* en *e*.

*l*ibre lat. développe sous l'accent principal en : *evient* 27; au contraire *e* est gardé par différenciation (de Futur) en : *eret* 10, *erent* 21, *edre* 11, *eedre* 15.

*l*ibre devant la syllabe accentuée, *ë* et *ẽ* dans une syllabe fermée (aussi devant une nasale) restent régulièrement *e*. Ce ne sont que : *astriet* *astriet* 18, et *almosnes* 30 qui font exception. *A* devant l'accent, au lieu de *ẽ* devant *s + cons.* est une apparition préférée surtout à l'ost, mais qui n'est pas tout à fait étrangère aux autres dialectes.

*l* devant l'accent, + *palat.* donne régulièrement *ei* en : *preiets* 31, *preiest* 31,

*l*ibre lat. sous l'accent princip. développait l'ancienne diphthongue *ei* en *haveir* 1, *saveiet* 4,

doeiet 4, feriet 9, dolreie 21, penteiet 25, metreeiet 2, aveiet 27.

~~Et~~ **deent 24** est visiblement une erreur d'écriture. L'auteur avait encore en mémoire ~~ffient~~, qui le précède sur la même ligne. En d'autres endroits nous voyons développer un **i** au lieu de **e** lat. On voit en échange de suffixes **eū**: **delir 23**, **coū berir 23**, **ente lgr 26**, des Perf. **vint 15** et **sist (sēssit) 8** sont du coeumen français. Les formes **ficiēt 30**, et **permissiēt**, qui ne laisseēt pas établir avec assurance une base latine, offrent les plus grandes difficultés. Les opinions à ce sujet sont diverses et il est impossible de les citer ici.

**ŷ** lat. dans une syllabe ouverte se trouve dans notre texte **seit 28**; dans une syllabe fermée il devient régulièrement **e**, ainsi que devant l'accent, libre (**e**) et fermé (**e**)

**ŷ** lat. sonne partout, aussi en "Jonas." coeumen (**i**) **chi 16**, **si 5**, **dist 36**, **distrent 5**, **peril 1**, etc.

De nombre des diphthongues latines on ne rencontre que **au** dans, une syllabe précédant l'accent: comme **o** en **odēt 27**; **arombri** en **u** dans **u (i aut)** inaccentué. Au contraire **reueū** comme **au** en **repauser 11**, **repausement 12**. Aussi **ore** avec **o** fermé de **ato** peut être placé en ce nombre. Les cas de disparition de voyelles par apherèse (**cel, cel, cist-etc.**) élision (**s'i**) ~~et enclise~~ et enclise sont des nombres des habituels.

Les consonnes.

La conservation de *h* lat. eū *haveir* qui peut être une propriété du dialecte, est digne d'attention. En *haires* on voit au fond une racine allemande; *h* lat. eū *edre, eide* est supprimé comme d'ordinaire. Parmi les palatales *e* devant *a* apparaît comme *eh* *cheue* 11, *seehe* 15, *acheder* 31, *achederent* 24, *cherte* 29 - comme *ih* eū *iholt* 10. L'auteur écrit régulièrement eēt *eh* ce qui laisse conclure en faveur de la prononciation *č*. Si *e(a) = č* est certain, nous pouvons réciproquement nous attendre à un *č, z (ts)* pour *e* devant *e, i* - ce qui est affirmé par la manière d'écrire de notre texte.

*e* initial, devant *e, i* - apparaît consécutivement comme *e* : *cist* 2, *cust*, *ceste*, *cilg*, *cel*, etc.

*e* simple eêtre voyelles suivi d'une voyelle claire se trouve, de même devant l'accrūt, en : *doeēiet* 4, *falieist* 28,

*e* entre voyelles devant une voyelle sombre ne se trouve qu'eū : *feent* 27 (*faeunt*) où il est supprimé d'après la règle. Devant *a* il se trouve en *preiest* 31, *preiēets* 31 - où il est aussi régulièrement résolu en *i*.

Parmi les dentales, *t* final isolé après une voyelle inaccentuée apparaît pour la plupart : *saweiet* 4, *astreiet* 4, *feriet* 9, *doeēiet* 4, *avardevet* 8, *eret* 10, *aist* 28, *metreiet*, *pentreiet*. - au contraire *fu* à côté de *fut* 3.

Après une voyelle accentuée *t* reste en *salut* 5,

perduet 18, fenduet 21, odiet 27, pretiet 7, labret 10  
 penet 10, mostret 32, enereduelitet 36 - mais il est  
 supprimé en cherte 29. Seit garde toujours  
 son t. La conjonction et, si elle n'est pas ab-  
 régée, est toujours écrite e -; une fois devant  
 une voyelle et 36.

T flex. s - est exprimé par ts. en preierets 31, do-  
 liants 18; une fois en erreer a liee: seietst  
 partout ailleurs st - creist 3, aveist 27, oüest 29,  
 preiest 31, sest 14, manière d'écrire qui fait  
 voir la négligence de la désignation et l'ouï  
 inexact de l'auteur. Car la prononciation st  
 ne sera adoptée de personne.

La désignation par z est inconnue à notre  
 auteur, cette lettre en général n'est pas employée  
 par lui; t fermé est naturellement gardé partout  
 mais en acheder 31, achederont 24, il est devenu  
 sonore. T fermé devant hiat.-i apparaît en  
 correieus 3, eueue e, dont la prononciation  
 est peut-être définie par un i retenu aron-  
 gaëiquement.

T double est gardé en mettreit 26, - simpli-  
 fié en metreit 2. D-entre voyelles est resté  
 en odiet 27 et dans le mot savaut eneredu-  
 litet 36, tandis que dans le mot savaut  
 pretiet 7 il est devenu t. Était devenu final  
 il est retenu par le mot savaut mond. En quet  
 est devenu t mais qui n'est resté que devant les  
 voyelles. Devant une consonne on voit: que.

fermé initial et au milieu du mot devant une voyelle, restent naturellement sans changement.  $\varnothing$  fermé devenu final change en  $t$  - dent 16, ent 23, ihoft 10.

Quant à  $l$  il faut remarquer que  $\tilde{l}$  devant est exprimé par  $li$ ; après  $i$  par un  $l$  simple (peril). Par suite les nasales est digne d'attention - sem pour 22 avec le changement de  $n$  final en  $m$  devant une labiale initiale, ce qui veut signifier la dénasalisation de la voyelle qui précède  $m$ .

$\varnothing$  placé entre voyelles dès l'origine, est resté  $v$ , même dans une désinence, au lieu de devenir  $f$ : chere 11 - cher. Devant  $r$  est,  $v$  provéne de  $p$  est muet en: sore 11, tandis que "sulalié" possédait encore  $sore$  ou  $soure$ .

ailleurs  $p$  entre voyelles est régulièrement  $v$ , aussi  $b$  - saveiet, haveir, awardvet, etc.

comme initial il faut considérer  $p$  en repaer 11, repauesement 12.

$\beta$  entre voyelles est resté dans le mot savant la leonet 10; il disparaît devant hiatus- $i$  qui fut attiré en aiet 28, aiest 29, et après  $i$  diph- tongue dans les terminaisons de l'impf. et du condic. -eie etc., et en deent 27. pour deient.

"La pasión de Jesús-Christ."

Texte:

- i Hora vos die vera raizee.  
De Jese Christi passiee:  
los sos ahanz uol remembrar  
per que est mund tot azalead.
- ii Trenta tres ant et alques plus  
des que carn pres in terra fu:  
per tot obred que ueres deus,  
per tot sosteg que hom carnals.
- iii Peccad negem unque non fiz,  
per eps los nostres fu aueis  
la sua mozz eida no rend.  
Sa passieus toz nos redepros.
- iv Ceeu aproismed sa passieus  
lho fet nra redemptions,  
apismes uol ala ciutat  
apauz per nos sosteg: [m'et graun]  
i lum el pueing abet fage  
uiles desoz mont Olivier -  
auant dels sos dos enueid  
en asne a dolucere se roued.
- v lum el asnez fu amenez  
de los mantelz ben lant parad  
de los mantelz de los uestit.  
ben li aprestunt ossarris.
- vii Per sua grand humilitad  
Jesús rex magnes sus monted  
si eem prophetes anz muyz dis  
canted aueien de Jese Crist.

VIII

Ans petiz dis que cho fus fait  
Jesus lo lazer seureit et  
chi quatre dis en moniment  
i aqued aveis toz pueliz.

IX Leue co audid tota la gent  
que Jesus ne lo reis podenz  
chi eps lo morz fai se reuiere  
a grand honor eneontra xiant.

X Alquant dels palues prendent  
dels oliviers alaquant <sup>raies</sup> las  
eneontra al rei qui fez <sup>branches</sup> lo cel  
issid lo die le poples lez.

XI Lanten li graue e li petit  
"fili David, fili David"  
Pais, uestit, pais mantels  
dauant extendent erros pez.

XII Gran foles aredre gran dauan.  
gran e petit deue van laudant.  
ensobre tot petiz enfan  
Osanna se<sup>m</sup>pre van clamant.

XIII Nos estes pugnes non aue:  
contra nos eps pugnar deue  
fraindre deue nostra e uoluntaz  
que part aidue ab nos deus fidels.  
505 Quar fieu<sup>m</sup>mentz non es mult lon  
et regne deue fort mentes prob  
d'ontre nos lez faea lo beue  
gurpisse mund et som peccad.  
509 L'ostes, ih̄s qui man en ses  
mercit aias de pechedors

entals raizon sicut mespades  
par ta potad lō pardones

513 - Te pos che vedree gratiae  
deuant to paire glorie  
sans spiritueū <sup>hosche</sup> laudat  
et nune ꝑ tot in seta. A.M.H.V.

---

# "La passion de Jésus-Christ"

Les particularités de la langue.

du nombre des voyelles inaccentuées, apparaît **a** qui suit l'accent - comme - **a** ainsi que dans les "Serments"; *hora, uera, trenta, terra, sua, uida,*

*m̄re = nostra, tota, eneontra.*

Que contraire, comme **e** dans les mots: *obred* (lat. *operat*), *apriomed* (lat. *approximat*); *enuied* (lat. *inuiat*); *roued* (< *rogeat*); *suseitet* (lat. *suscitat*)

**a** sans accent devant l'accent principal apparaît comme **a** - *asalvad*. Donc, **a** devant ou après l'accent resta ici en général sans avoir changé. Ce n'est que dans les parfaits faibles (Schwachen Perfecta) de I classe que **a** apparaît partout comme **e**.

Quant aux voyelles sous l'accent principal, il faut remarquer **ō** latin. qui apparaît ici dans une syllabe ouverte comme **u** en: *raizem* (*rationem*); *passiem* (*passionem*).

Que contraire, comme **ō** en: *redemptions* (*redemptionses*).

**ō** latin apparaît sous l'accent secondaire comme **u** en: *auis* (lat. *occidere*).

**ō** dans une syllabe ouverte a lieu en: *cum*.

Ainsi, la manière d'écrire avec **u** y prend le dessus.

**ō** lat. accentué, dans une syllabe ouverte apparaît comme **o** en: *hom*, *wol*.

de sort de *a* lat. dans une syllabe ouverte accé-  
 tuée mérite d'être étudié. Il apparaît dans  
 la "Parson" partout comme *a*, c'est-à-dire -  
 de même que *a* sans accent: *rememb<sup>r</sup>er*,  
*carmal<sup>s</sup>*, *ciutat<sup>s</sup>*, *uoluntat<sup>s</sup>*, *humilitat<sup>s</sup>*  
*atsalvad.*

Le sort de *ē* latine nous intéresse dans une  
 syllabe ouverte accentuée. Il y apparaît  
 comme *e* et ne fait pas une diphthongue:  
*per<sup>s</sup>*, *ben<sup>s</sup>*.

Il reste encore à étudier *ē* lat. dans la syllabe  
 accentuée - il y apparaît comme *ē* - *uera*,  
*tres*, *lez* 70.

*i* lat. est devenue *e* régulièrement. Il faut  
 encore mentionner que *a* libre lat. dans  
 une syllabe accentuée après une palatale  
 ne devient pas diphthongue *ie* - mais reste  
 comme *a*. - *peccad*, *pitad*.

Quant aux consonnes, nous sommes inté-  
 ressés par le sort de *c* devant *a*. de manuscrit  
 de la "Parson de J. Christ" *a* dans tous les  
 cas présents *c*. Ce n'est qu'une seule fois  
 où il est écrit *ch* - *pechedors*.  
 La conservation de *c* final mérite d'être  
 remarquée comme l'indice de la "laïque  
 d'œil". - *dic<sup>t</sup>*,

Quant aux dentales, c'est l'apocope de *t* final  
 qui attire notre attention, - *fu*, *pres* (*prist*), *es*,  
*tez* (*fist*), *redemp<sup>s</sup>*, *lez* - excepté les Parfaits  
 faibles où *t* final apparaît comme *d* - *obred*.

Que milieu du mot *t* est devenu *d* - est devenu final il n'a pas disparu, mais il est conservé.

*d*-lat. - devenu final, est conservé comme

*d* - est n'est pas devenu *t* - : *mund*,

Aussi *t*-final lat. apparaît comme *d* - avec  
*uad*, *obred*, *rend*, *apropneed*, *enuelied*, *roued*,  
*parad*, *humilitad*, *canted*. etc.

Il est digne d'être remarqué aussi, que

*tr* entre voyelles change en *tr* - : *patrem & paine*.

---

"La vie de saint Léger."

- i Deuime deu deuimeps lauder  
et a ses sanz honor porter.  
in eu amor eant omps del sanz  
quae por lui augrent granz sanz.  
Et or es temps et si est bieüs  
quae nos eant omps de sant de thgier.
- ii Primos didrai uos des honors  
quae il auuret ab deus seniors.  
Aprus ditrai uos des sanz  
que li seos corps eusting si granz.  
Et ceu uims cil deu mentiz  
quae lui a grand torment ocest.
- iii Quant infans fud donc a cels temps  
al rei lo doistrent soi pareüt.  
Qui dome regneuet a cil di.  
eis fud lothiers fils Baldequi  
ille auat deu lo couit,  
rouatque literas apresist.
- iv Didun lebris que de Peitiseus  
leil coueüdat cil reis lothiers.  
il lo receut tamen enfot:  
ab o magistre seüprel mist.  
Queil lo doist bien de cil sauier  
don deu seruir por bona fied.
- v Et ceu il l'aut doit de cil art  
Rendel qui lui lo comandat  
Il lo receu bieü lo nourit.  
eis fud lonx temps ob se lo sting.  
Deus lexaltat cui el seruid  
de sanet Maxenz abbas diuint.

- 211 Tuit li omne de ciel pais  
taustreit apres drent a venir.  
et saimz dethegiers li prediat.  
Domeine deus il les leerat.  
Reüdit cil fruit spiritiel.  
quoe deus li aurent pardouat.
- 217 Et eueveins eueü il l'audit  
credere nul pot antro quel eüid.  
cil bieüs quel fist cil li perat,  
occidre lo come maüdat:  
quato omnes i traueüst armez  
que lui alleueüst decoller.
- 223 Li tres eüindrent a saint dethegier  
Les se giterent a sos peüz.  
de lor peüietz que aurent fouz  
il los abrois et pardonet.  
Lo quarz eüs fel nom a Vadast  
ab eüi inspieth lo decollat
- 229 Et eom il aut tolleut lo queü.  
li corps estera sobrels pieüz.  
eis fud lonx dis que non cadit.  
Lai s'aprosmat que lui finid:  
entro litalia los peüz deüs.  
Lo corps stera seüperesüs.
- 235 Del corps araz lauez audit.  
et dels flaiels que grand sustint  
lamima reieüt domine deüs.  
des autres sanz en uoi en cel.  
Le nos aiud ob cil senior

porcui sustine tels paniam.  
Fimit, Fimit, Fimit-  
Ludendo dieit.

---

"La passion et la vie de saint Léger."

Les particularités de la langue:

*u* - après l'accent a été conservé en: *Deu*. Dans ce mot suivant la syllabe accentuée, s'unit avec la voyelle accentuée précédente, en une diphtongue.

*a* - après l'accent se trouve dans les latins *litteras, bona, anima* etc. *a* - inaccentuée apparaît devant l'accent principal comme *a* - l'exaltat, comandat. Mais une fois il apparaît comme *o*: *primos*. (lat-primā+s)

Il faut remarquer parmi les voyelles sous l'accent principal - *ō* lat. accentuée dans une syllabe ouverte. Il apparaît ici comme *o* - *honor, amor, seniores* etc.

*ō* dans une position ouverte a été en *o*. *ō* lat. est aussi *o* sous l'accent secondaire: *comandat, honor, postes* etc.

*ō* accentuée dans une syllabe ouverte apparaît comme *o* -: *bona*,

*a* - accentuée dans la syllabe ouverte apparaît ici comme *e*: *lauder, postes*.

*ē* lat. accentuée dans une syllabe ouverte apparaît régulièrement comme *ie*: *biens, bien*, *auri* en esp. de *spet* germanique

ï devint diphthongue *ie*.

ē sous l'accent principal apparaît comme *e*:  
*credere, tres.*

Aussi ē du lat. *ae* n'est pas diphthongué: *cel-*  
(lat. *caelum*).

ï lat. apparaît comme *i* et pas comme *e*:  
*infans 13.*

Quand aux consonnes, nous savons inté-  
ressés par le sort de *c* lat. devant *a*. Le  
manuscrit a dans tous les cas présents

*e - cantomps.*

Il est intéressant que *t* est exprimé par *th*  
dans les noms propres: *de thier, Lothiers.*

ainsi que dans les "serments" *d* entre  
voelles est exprimé par *dh*. La conser-  
vation des consonnes doubles doit être  
considérée comme latinisme: *litheras,*  
*occidere, commandat, tollit. etc.*

---

"Le pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople."

L. laisse.

802. "Sire" dist Charlemaignes al rei Hugon le Fort  
 "ore estes vos mes lieum veant trestoz les voz.  
 Hei devons faire feste, baruage et greuet de por  
 805 Et porterons ensemble les coronas a or.  
 Por la vostre amistiet parz sui, la meie port."  
 "Et je, sire, la meie" dist Hugue, "al vostre lie.  
 Ferons proceSSION la dedenz cel enelo."  
 Charlemaignes portat la grant corone a or,  
 810 li reis Hugue la saë plus bassement en elo.  
 Charlemaignes fut graindre plinpiet  
 et quatre polz.  
 Franceis les esgarderent, n'i auct en,  
 n'en parolt:  
 "ela dame la reine folie dist et tort:  
 cholt par est Charles ber por demener esfor.  
 815 Ja ne vendrons en terre, nostre non ceit li los."

LI laisse.

Charles portet corone dedenz Costantinoble,  
 li reis Hugue la saë plus bassement en elo.  
 Franceis les esgarderent, li plusor en  
 parolent:  
 "ela dame la reine, ele dist molt que fol,  
 820 Que paisat el barnet si bien come le nostre.  
 Si font proceSSION dedenz en cel eneloistre.  
 La femone al rei Hugon, qui sa corone portet,

Par la main tient sa fille, qui at la crigne bleie.

Ou que veit Olivier, volentiers i parolet,

825 Fait li coalemant gent et amistié li poatet,

Volentiers le baisast, mais por son pere n'aset.

Il entrent el mostier, com isseēt de l'eneloistre.

L'arevesques Turpins, qui maistre fut des ordres,

Il lor chantat la messe, et li barnez i ofret.

830 Puis vienent al palais, si meiment grant balders.

LII laisse.

Frauceis sont el palais, toz fut prez li disners,

Les tables sont dreiees, si sont mangier alet.

Nul rien qu'il deman dent ne lor fut demoret.

Orrez ont vendison de cerf et de sengler,

835 Et ont gueses et jantes et paonz empereuz,

A espendant lor postent le vin et le claret,

Et chantent et vièlent et rotent eil jogler.

Li reis Hugue li Forz at Charlon apelet:

"Trestoz mes granz tresors vos seit abaïdonez,

840 Tant en pugnent Frauceis eom en voldront  
porter."

Et dist li emperere: "Tot eoz laissez ester.

Ja ne prendront de vostre un demier monēt.

Ja ont il tant del mien qu'il nel peuent porter.

Donnez nos le congiet, nos en eovient aller."

845 Et dist Hugue li Forz: "Je nel vos o veer."

Des mulz et les somiers lortint l'on as degrez...

Et dist li emperere: "Si com vos comandez."

Vont sei entre baisier, a Dieu sont comandet.

Quant Frauceis ont mangiet, des ore s'en ient.

Des mulz et les somiers lortint l'on as perrons,

Si sont montet Fraūcis qui a joie s'eei vont.  
La fille al rei Hugon i cost tot a bandon,  
La oee veit Olivier, s'il prent par son geron:  
"A vos ai je torret m'amistiet et m'amor,  
855 Car men portez en Fraūce, si m'en irai od vos."  
"Bele" dist Oliviers, m'amor vos abandou.  
Je m'en irai en Fraūce od mon seignor Charlem.

LIV laisse.

eleot fet liex et joies Charlemaignes li ber,  
Quei tel rei at conquis senz bataille chauple.  
860 Quee vos ee ai je mais lone plaie a acouter?  
Il passeit les pais, les estrangez regnez,  
Venuet sont a Paris, a la bone citee,  
Et vont a saint denis, el moster sont antret.  
Charlemaignes se coleret a oraison, li ber.  
865 Queant el adieu prieit, si s'en est relevez,  
Le chee et la corone si at mis sor l'alter,  
Et les autres reliques depart par son regnet.  
Iluce fet la reine, al piet li vult aler.  
Son mal talent li at li reis tot pardonet  
Por l'amor del sepulere que il at aoret.

---

# LE DÉVELOPPEMENT DES SONS DANS LE "PELERINAQE DE CHARLEMAQNE"

L. LAISSE.

VERS 802 : " Sire, dist Charlemagnes al rei Hugon le Fort.

Sire - < lat. senior

i La forme à laquelle *aiē* s'alt. ēndrait tout d'abord, serait : *señro* - car *n* s'agglutine avec un *i* suivant et donne *uē* *r* mouillé (*ñ*):

ii *señor*: *or>ro* on y voit *uē* metathésé<sup>\*</sup> ou permutation de sons, ce qui arrive le plus souvent aux liquides, p. ex. - *imperator* > *imperatro*, de même *señor*, *señro*.

iii Comme lettre de transition entre *ñ* et *r* apparaîtrait d: *sendro*.

iv La voyelle d'ēuē syllabe finale sous accent <sup>est</sup> ~~soit~~ affaiblie *ē* après un groupe de consonnes difficiles à prononcer, comme nasale + liquide, l + nasale, dentale + r, labiale + r, l. On a ainsi - *sendre*

*Sire* est *ēuē* forme réduite, employée plus tard devant les noms propres.

dist - Prés. Ind. Sg. 3 Personne de *dire* < lat. *dixit*.  
*dicere*

i fermé accentué est conservé dans une syllabe ouverte ou fermée.

<sup>\*</sup> H. Meyer-Lübke "Über d. Metathesis", Zeitschrift für roman. Philologie XLI Band 1922.

x → is : diisét.

Les voyelles de la syllabe finale sans accent sont supprimées: diisét.

i provenant des x s'écrit avec i accentué qui le précède en un seul i : dist.

Charlemagnes < lat. Carlos magnus.

e devant a devient t̃s (s'écrit ch) : Charlemagnes  
La voyelle de la syllabe finale affaiblie en e est retenue comme voyelle d'appui : Charlemagnes

s final devient muet au XIV<sup>e</sup> siècle : Charlemagnes  
La voyelle de la syllabe finale affaiblie en e est retenue comme voyelle d'appui : Charlemagnes

gn devant e devient n mouillé (ñ, gn, ign) :  
: Charlemagnes.

al < lat. ad + article le.

La préposition ad fait en vieux-français a, parce que d dans les syllabes finales et les mots sans accent devient muet au cours du XI<sup>e</sup> siècle ad > a  
La préposition a (lat. ad) donne avec la forme enclitique de l'accusatif de l'article - de  
la voyelle finale disparaît : al

de employé séparément garde sa voyelle finale parce qu'il est monosyllabe, et la voyelle finale est nécessaire pour former une syllabe.

rei < lat. regem.

m finale d'une syllabe sans accent disparaît au III<sup>e</sup> siècle av. Chr. : rei

La consonne entre voyelles claires (a, e, i) devient double voyelle - reiam.

La voyelle finale disparaît : rei

Vers 803:

" Ore estes vos mes heem veant trestoz les voz."

ore < lat. hae hora

le c lat. devieüt muet daüs les syllabes et les mots sans acciüt : *ho hora*.

h devieüt muet an i siécle a. J. Chr. : *oora*.

Par üüe exütraction de *a+o* on obtieüt *o* : *ora*

Les <sup>voyelles</sup> (syllabes) de la syllabe finale disparaissent exépté *a* qui est gardé comme *e* : *ore*

vos < lat. vös

le o du vos vieux-français est üüe *o* fermé, correspondaüt à la prolongation de la voyelle üüe latieüe.

Plus tard au XII siécle *o* devieüt diphtongue *ou* : *vous*.

heem < lat. hömo.

*ö* placé librement devieüt diphtongue *ue* üüe parant par *uo* : *heomo* > *heumo* > *heem*

veant - est üüe "gerüidium" absolue correspondaüt à l'"ablatives absolutus" lat.

veir < lat. videre

*i* latieüe devieüt *e* fermé : *vedere*

d lat. üüe voyelles disparaüt : *veere*

*e* üüe position libre devieüt diphtongue *ei* -

*veere* > *veer*

veant < lat. vidüdo

*i* > *e* : *vedüdo*

d - devieüt muet : *veendo*.

*e*, *e* daüs üüe position fermée devaüt üüe nasale devieüent *ä* - *veando*

la voyelle finale disparaüt : *veand*.

des consonnes sonores finales devinrent sourdes dans le vieux-français : *veaūt*. l'ancien français

*trastoꝝ* < lat. -trans-totus

n disparaît devant s au III<sup>e</sup> siècle a. J. Chr. *trās-tōttos*  
les mots monosyllabes ont toujours une longue voyelle même devant une consonne terminant une syllabe. Aussi *trās* a eu long a qui selon la règle se transforme alors en e - *tres-tōttos*.

Après une simplification d'une consonne double *tt* disparaît : *tres-tōtos*.

la voyelle finale disparaît : *tréstots*. ou *trestoꝝ* (6-32)

Vers 804 : *Hui devons faire feste, barmage et grant deport.*

*hui* < lat. *hōdie*

Entre deux voyelles *d* est supprimé : *hōie*

*ō* lat. devant *i* devint *u* - *huie* > *hui*.

*deuons* < lat. *debēmus* de *debēre* > *deveir*.

*ē* dans la syllabe ouverte, se transforme en diphtongue *ei* - *debeire*.

le *b* sonore (fricative) explosive se transforme en son correspondant *v* : *deveire* > *deveir*.

*deuons* < *debēmus*.

*b* > *v* - *devenius*; *ē* dans la syllabe ouverte > *ei* - *deveimus*

*m* devant une dentale suivante devint *n* : *deveimus* > *deveims*.

D'après la règle I Pl. Präs. serait *deveims*, mais en vieux-français I Pl. souve partant - *ons*, probablement c'est une assimilation à *sors* < *sumus*, ainsi *deuons*.

faire < lat. facere.

e- être une voyelle précédante, d'aire (a, e, i) et  
une a suivait devint i - faire  
la voyelle de l'avant-dernière syllabe sans accent  
est supprimée : faire.

baronage < lat. baronaticum

ü lat. devint o au III<sup>e</sup> siècle après J. Chr. - baronatico  
i > e : baronateo

les consonnes sourdes placés entre deux voyelles  
deviennent faibles au VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup> siècle après J. Chr. -

baronadjo

g être deux voyelles claires donne j : baronadjo

e dans une syllabe sans accent, suivait une  
syllabe accentuée est supprimé - baronadjo

o s'affaiblit en e comme une voyelle d'appui -  
baronadje

la voyelle de la syllabe précédant la syllabe  
accentuée est supprimé - baronadje

ej est contracté plus tard en un seul son qui  
s'écrit j, g - baronage

grant < lat. grandem.

m finale disparaît : grande; ainsi la voyelle finale  
: grand

d- qui en lat. était au milieu du mot, en vieux-franc.  
devint final et changea en t - grant

deport dérivé de deporter < lat. deportare.

Vers 805 :

Et porterons ensemble les coronas a or.

porterons < portare habemus

a long, accentué, dans la syllabe libre devint *ē-portere*  
la voyelle finale disparaît: *porter*

*habēmus* - h devint muet au I<sup>e</sup> siècle av. J. Chr. - *abemus*

↳ v - *avemus*

*ē* dans la syllabe ouverte se transforme en diphtongue  
*ei* - *aveimus*; la voyelle finale disparaît: *aveims*

m - devant une dentale suivante devint n - *aveins*.

D'après les lois de la phonétique la forme latine  
*habēmus* devrait faire en vieil-français *aveins*,

mais elle fait *avons*. On explique ordinairement  
ce - *ons* comme une assimilation à la forme

de la I<sup>e</sup> pers. plur. Präs. du verbe auxiliaire *estre*  
(lat. - *semus* > *soms* > *sons*). Ainsi *porterons*

d'après la règle serait *porteravons*. La forme  
*porterons* résulte d'une réduction.

*ensemble* < *insemel* lat.

↳ lat. feré devant une nasale donne e: *ensemel*  
la voyelle finale e dans le mot *ensemble* est ex-  
pliquée soit par une métathèse *el* > *le-ensemel* > *ensem-*

*le*, soit parce que la voyelle de la dernière syllabe  
devenue muette - *ensem-*, la difficulté de pro-  
noncer une groupe de consonnes, exige une voyelle  
d'appui: *ensemle*.

↳ dans *ensemble* s'explique comme une lettre de  
transition, par ex.: m + l > mbl: tremulare > trembler  
m + r > mbr: camera > chambre  
m + r > ndr: tenerum > tendre.

or < lat. aurum.

au lat. - avec, et sans accent - est contracté en o -

orum > ore > or.

Vers 806 :

" Por la vostre amistié et prez seei, la meie port."

por < pro

la forme **por** provient d'une métathèse qui est fréquente surtout par rapport à **r**.

la < lat. *illa*.

*Illa* était de son origine un pronom démonstratif; ensuite il devint peu à peu un simple article et il perd alors son accent indépendant; il devient proclitique; de là la réduction de la première syllabe *illa* > *la*.

vostre < *vestra* lat.

des voyelles de la syllabe finale disparaissent excepté **a** qui est gardé comme **e**: **vestre**  
**e** - dans **vestre** devrait rester selon la règle, et pourtant on a **vostre**. Le **o** est probablement une analogie avec **nostre**.

amistiet < *amicitatem*

**e** - devant **e**, **i** se transforme en **io**: **amissitatem**.  
La voyelle de la syllabe devant la syllabe accentuée est supprimée d'après la loi d'Arrène Darmesteter:

**amicitatem**.

**ii** - est réduit à **i**: **amistatem**; **m** finale disparaît: **amis-**  
**tate**. **a** accentuée (<sup>après</sup> ~~avant~~ une syllabe ouverte, fait **ie**:  
**amistiete**. La voyelle finale disparaît: **amistiet**

seei - Pris. Ind. de *est* < lat. *essere*

seei < *siem*

**ü** > **o** - **son**; **m** finale après une voyelle, fait **n**, qui devieut nasal: **son**.  
**son** - faiblement accentuée devieut: **so**.

Sur le modèle de *habeo* > *ajo* > *ai* on forme *so* > *soi*. Sans l'influence de la I forme du Parfait *fu*, *soi* se transforme en français et en provençal en: *seei*.

*je* < *ëgō* lat.

*a* perdu de *baie* *baie* heure son *g* placé au milieu du mot et il est devenu monosyllabe: *eo-eu*.

Plus tard *eu* continue en mot monosyllabe avec accent principal, se développe en *ieu*, parce que *e* devant *u* devient diphtongue et fait *ie*: *ieu*.

de *ieu* se développe *ieu*, alors la voyelle initiale *i* forme *dʒ* (*j*) > *jieu* > *gieu*. de là par une simplification de la triptongue se forme *gie* et ensuite *ge, je*.

Vers 807:

"Et je, sire, la meie" dist Hugue "al vostre los."

*los* < *laus*.

*los* - *eu* vieux-français provient du latin - *laus*, qui devient masculin. *eu* > *o* - *los*.

Vers 808:

"Feroms procecion la dedenz el enelos"

*feroms* - *Fect. I* Plus. de *faire*. même développement que *porteroms* (vers 805)

*dedenz* < *de intus*

la voyelle de la syllabe finale sans accent disparaît deints

lat. dans une position fermée devient *e* - *de ents* > *dents* la forme *dedenz* est une simple extension ou un

renforcement de *dents*, par exemple aussi *dedens* < *de*  
*subtus*

*cel* < *cccc illeum* -

dans les mots composés *e* final du premier mot est  
supprimé devant la voyelle initiale du deuxième :

*ecilleum* > *ecillum* > *ecilu* > *ecil*

*i* > *e* - *ecel*.

La forme *cel* s'explique comme une forme réduite,  
qui a surgi dès son origine sous l'accent secondaire  
et qui a perdu sa première syllabe.

*enelos* < lat. *inclauium*

*i* > *e* - *enclausem* > *enclause* > *enclaus*

au lat. - avec, et sans accent est contracté en *o* - *enlos*

Vers 809 : *Charlemagnus portat la grant corone a or.*

*grant* < *grandem*

*grandem* > *grante* > *grand*. Les consonnes finales  
romanes en vieux-français deviennent sourdes.

*grant*.

*corome* < *coronam*

*m* - final d'une syllabe sans accent disparaît  
au 17 siècle av. J. Chr. - *coroma*

des voyelles de la syllabe finale disparaissent  
excepté *a* qui est gardé comme *e* : *corome*

Vers 810

*Li reis Hugue la soï plus baronement*  
*un poë :*

*soë* < *sua*

*i* lat. dans une syllabe ouverte devint *ō* : *soa*

*a* final > *e* : *soe*. Les voyelles de la syllabe finale  
sans accent sont supprimées, excepté *a* qui est retenue  
comme *e*.

*basement* est une formation du latin - *basus*.  
Celle forme des adverbes est formée de *basus* +  
*mente*: *basement*.

*en, e* - adjectif numéral et article indéfini

*pauc* < *paucum*

*pauc* - *e* devant les voyelles sombres disparaît:

*pauc*

*au > o* - *pauc*. Le final s'unit avec la voyelle  
précédente accentuée en une diphtongue: *pauc*.

Vers 811 :

*Charlemaignes fut graindre plein piet et quatre  
pols.*

*graindre* < *graudior*

Le comparatif lat. n'est conservé en vieux-français

qu'en un petit nombre de mots: *mieldre* < *melior*

*graindre* < *graudior*. En général le comparatif  
est formé à l'aide de *plus*.

*nti*, ainsi que *ndi* se transforme en *n* mouillé

(*n̄, gn, ign*) - *graignor*. Par une métathèse *orro*

on a *graignro*.

La lettre de transition entre *n, r* appar-

raît *d* - *graindro*.

La voyelle d'une syllabe finale sans accent est

affaiblie en *e* après une groupe de consonnes

difficiles à prononcer: *graindre*.

*plein* < *plenum*

*e* - accentué dans une syllabe ouverte devient

diphtongue - *ei* - *pleinum* - *pleine* - *plein*.

quatre < quattuor

<sup>1</sup> quattuor. U placé immédiatement devant une voyelle devint double voyelle: quattuor dans l'avant-dernière syllabe sans accent les voyelles disparaissent: quator.

Après une métathèse on a - quatro - quatre.

Francis - de l'allemand franckise (Franciscos)

ū > e - Francescos. Par la suppression de la dernière voyelle on obtient la forme Frañceses le groupe ses résultant de la suppression de la voyelle se développe en is - Franceis.

n'i - la négation ne s'élide avec l'adverbe i (lat. hic-ibi)

ne < non, n final devint muet comme m - no la voyelle de la syllabe finale s'affaiblit en e comme une voyelle finale syllabe - ne

i < hic ou ibi hic > i > i

e dans la désinence latine est supprimé si les syllabes et les mots ont une accent forte ibi - avec l'adoucissement de b placé entre deux voyelles en v - on a ïvi.

La réduction du mot, et précisément la suppression de v devrait s'expliquer par l'absence de l'accent et par une rapide prononciation dans une proposition.

oet < habuit.

abuit - u sans accent devant une voyelle devient consonnant (dit: hiatus - u) - abuit

Un simple son explosif (Verschlusslaut) devant un hiatus - u s'assimilé à lui. Il en provient

partout au (u) sans distinction, - les sons précédents  
pouvait être sonore ou sourd, labial, velar, ou  
dental. auuit

a accentué devant une labiale fluvit et forme  
une diphtongue avec u - ouit -  
la voyelle de la syllabe finale disparaît - out.

parvet < parabulat.

La terminaison abulat est devenue aulat déjà en  
latine vulgaire, probablement en passant par  
une forme intermédiaire - avula - avlae, avec  
l'aplanissement de b, placé entre voyelles, en v  
et la réduction dans le proparoxytonon de  
la voyelle de la syllabe moyenne sans accent.

paraulat.

au > o - parolat - parolt.

Vers 813: " Ma dame la reine folie dist et tort :

dame < douina

dans la syllabe sans accent suivant la syllabe  
accentuée (Pāmultima). toutes les voyelles sont  
supprimées: douma.

mm - s'assimilent et deviennent mm, ensuite  
se réduisent en un simple son: mm > mm > m.  
dōma.

Le son o qui, après la suppression de l'avant-  
dernière voyelle, se trouvait dans une syllabe  
fermée, devait devant une nasale se transfor-  
mer en o. Le changement de o en a n'est propre  
qu'à ce mot et il y est entré dès son origine dans  
les cas où le mot était employé comme une  
particule, ce qui arrivait devant les noms propres.

Ainsi placés et faiblement accentués les mots sont  
réduits davantage, et les voyelles changent autre-  
ment que si elles étaient placées sous l'accent  
principal. La forme *domu* à laquelle on pourrait  
s'attendre, n'apparaît que dans les textes peu  
nombreux. Partout ailleurs - *dame*.

Il est possible, que d'abord un adoucissement  
de *o* en *e* eût lieu (comme eū - : demaines), plus  
tard se fit le changement de *e* eū à (comme  
eū - *per* > *par*).

Vers 814 : *Molt par est Charles ber por de mener  
esporz.*

*par* < *per*. - la préposition *per* est devenue *par* comme  
préposition indépendante, ainsi que dans  
les mots composés, par ex. - *per medium* > *parūi*  
*perdonare* > *pardoner*.

Ce changement suppose la syllabe sans accent  
ou faiblement accentuée et se trouve le plus  
souvent devant les liquides ou nasales.

*ber* - < lat. *bar*.

*a* accentué dans une syllabe ouverte devient - *ē*.

*bēro* -

la voyelle de la syllabe finale disparaît - *ber*.

*demener* & *de + mener* < lat. *ministrari*.

*īa* - accentué dans une syllabe ouverte > *ē* - *menēri*

*īū* > *e* - *menari*

la voyelle de la syllabe finale sans accent dis-  
paraît - *menēr*.

*esporz* - indeclinable < *esporier* < lat. *exportiare*.

Vers 815 :

"Ja ne vendrons en terre, nostre ne seit li los."

ne < lat. non.

La négation latine non se développe de différentes manières selon l'accent qu'il a dans la proposition :

1) accentué fortement il se développe selon les lois des syllabes accentuées en conservant *o* et la nasale finale : non. Faiblement accentué - *ne* affaibli - soit la voyelle *o* est *e* et perdant la consonne *n* finale, qui dans une syllabe sans accent est traitée comme *m* : ne.

seit < sīt

*i* accentué fait - *ei* - seit

vendrons - Fut. I Pers. Pl. de vendre < lat. vendere

Dans la syllabe sans accent suivant la syllabe accentuée (Pänultima) toutes les voyelles sont supprimées :

vendre

vendrons < vendere habemus - comme porterons

Vers 805.

terre < lat. terram

*m*-final d'une syllabe sans accent disparaît : terra

les voyelles de la syllabe finale sans accent sont supprimées - excepté *a* qui est traité comme *e* - terre.

nostre < lat. noster.

La forme nostre est expliquée par une métathèse : *terre*

Vers 816 :

Charles portet corone dedenz Constantnoble.

" 817 : Li reis Hugue la soë plus bassement encore.

soë, bassement - (vers 810, l'explication.)



mais les formes romanes s'indiquent pas *quod*,  
mais une autre forme latine avec *ŷ* ou *e*, le pro-  
nomme interrogatif *quid* ou relatif *quē* - *que*.

Vers 820:

*Que preizat cel barnet si bien come le nostre."*

*preizat* - Präs. Ind. 3 pers. Sg. de *preisier* < lat. *pretiare*

Hiatus *i* > *i* - *pretiare*

*ti* - entre les voyelles > *is* - *preisare*.

*a* - accentué après une consonne palatale, devient

*ie* - *preisere*<sup>1)</sup>

La voyelle de la syllabe finale disparaît - *preisier*

*preizat* < *pretiat*.

*ti* - entre les voyelles - *is* - *preizat*.

*barnet* < *baronat(um)*

II *a* - dans la syllabe ouverte - devient *ē* - *barnetum*

I. Les voyelles de la syllabe placée entre l'accent  
principal et l'accent secondaire deviennent

muettes devant une consonne légère, excepté

*a* qui est retenue comme *e* - *barnatum*

*bien* - < *bēne*

*ē* dans une syllabe ouverte > *ie* - *biene* - *bien*.

*come* < *qoomodo* -

*qu* - se transforme en *c* en perdant la dernière voyelle.  
*comodo*.

*d* - entre les voyelles disparaît - *comoo*.

*oo* - est réduit à *o* - *cooo*.

*cooo* - devrait devenir régulièrement *coou*. *Come*  
est une forme plus jeune, composée par analogie  
sur le modèle *o* - *ore*; *on* - *ongue*.

1) J. Visling: "Über franz.-ie-für lat. *ā*." - Zeitschr. f. rom. Ph. - S. 372  
BAND-VI

Vers 821:

-79-

Si font procession dedenz en cel encloistre.

font - Pris. Ind. 3 pers. Plr. de faire

font < lat. faciunt

Dans la syllabe sans accént (Pâneultima) suivait  
la syllabe accentuée toutes les voyelles sont supprimées: **faciunt.**

e devant les voyelles sèches, disparaît - **faunt**  
au -> o - font.

Vers 822:

La femme al rei Hugon, qui sa corone portez,

femme - < lat. femina.

Dans la syllabe sans accént (Pâneultima) suivait  
la syllabe accentuée toutes les voyelles sont supprimées - : **femina.** **en-** s'améliore et devint **en-**  
**mm-**, ensuite se réduisit à **e** eue simple son.

feme -

femme - est écrit <sup>avec m doubl.</sup> pour signifier <sup>un</sup> a nasal. On  
écrit aussi souvent - **feme, faime, fame, feme-**

Vers 823:

Par la main tient sa fille, qui at la crigne  
bloie.

main < manum.

a - dans une syllabe ouverte devant nasal > ai :  
**main.**

fille - < filiam

l+i donne l mouillé - fille.

at - la forme française **at** ne se laisse pas directement  
tirer de **habet** ou **abet**, qui devraient donner **et**  
Dans le latin vulgaire existaient déjà à côté des  
formes complètes les formes réduites (à l'accentuation  
peu faible, rapidement prononcées) du verbe qui étaient  
employés beaucoup et diversement.

erigne < crinea -  
n + i ou e devieüt n mouillié - erigna  
a est affaibli eü e - erigne.

bloie - Cette forme, ainsi qu'une série de dénominations  
françaises des couleurs, tire son origine du germe d'origine  
- blanc, bleu, brun, gris.

Vers 824: *Ou que veit Olivier, volentiers i paroleit,*  
ou < übi. La consonne entre voyelles disparaît sous  
l'influence d'une faible accentuation. Ainsi pro-  
vieüt o. A côté de o ainsi proueu eü voit déjà très  
tôt ou, ce qui veut dire que o sous l'influence  
des particules s'est approfondi eü u (comme plus  
tard en général l'o précédant l'accent et l'o de  
la syllabe ouverte)

veit - Pris. Ind. Sg. 3 pers. de veier < lat. videre.

veit < vidit lat.

i d - entre voyelles disparaît: veit

i i - dans une syllabe ouverte devieüt long est > ei-

la voyelle de la syllabe finale disparaît - <sup>veidit</sup> veit.

volentiers < lat. voluntarie + s

Devait une consonne grave les voyelles des syllabes  
précédant l'accent intermédiaire, secondaire et prin-  
cipal, s'affaiblisseüt eü e: voluntaries.

a placé libreüieüt après une palatale devieüt ie-  
volentieries

la voyelle de la syllabe finale disparaît; - ~~veit~~ i i  
volentiers.

Vers 825: *Fait li contenant gent et amistiet li portet,*

fait - < faeit. La forme n'est pas régulière. C devant i  
devait s'assimiler avant que la voyelle finale eüt  
disparu.

H. Foerster: "Volantier- und -volentiers" - Zeitschr. f. rom. Phil. - Seite 533  
Band XIII - 1889.

Or ces autours du nous atteindre à la forme *fait* et qui après la simplification du groupe de consonnes difficile à prononcer donne *faist*.

Au contraire, le proparoxytonon *facere* se développe régulièrement en passant par *faere* à *faire*, comme *factum* > *fait*.

La troisième personne - *fait* est alors aussi une nouvelle formation provenant de l'infinitif *facere* on a *fait* dans la conjugaison régulière de *mettre*, *essaire*, *rire* - *eserit*, *met*, *rit*.

La contraction de la diphtongue *ai eë* & *ei eë* français moderne s'accomplit peu à peu au courant du XII siècle

*contenant*.

Dans certaines tournures du discours le gerundium latin a pris le caractère de substantif et quelques formes sont devenues complètement substantives comme - *contenant* < lat. *contenendo* (aussi : *veant* vers 803)

*gent* < *genitū*

La voyelle de la syllabe sans accent (*Pä uellōme*) est supprimée - *gentum* - *gent*.

Vers 826: *Volentiers<sup>2)</sup> le baisast, mais<sup>3)</sup> porson pere n'oset.*

*baisast* < *baisavisset*

*st i* > *is* - *baisavisset* -> *baisavist* - et par analogie avec autres Conj. Imparf. de la I classe des verbes forts. *baisast*, de même que - *portast*, *laissast* etc.

*son* - < *suum*.

Le mot est placé proclitiquement, il transmet son accent au substantif suivant et devieut lui-même sans accent. Ainsi placé le hiatus *u* sans accent

<sup>1)</sup> Albert Stimming: "Altfrz. -: volente, volentiers" - Z. f. rom. Phil. - Seite 466  
<sup>2)</sup> A. Stimming: "Verwendung des gerundiums im Afrz." - P. 526. 1913.  
<sup>3)</sup> A. Horning: "Altfrz. mais" - Z. f. rom. Phil. - Band X - 1886 -  
- Z. f. rom. Phil. - Band 29 -

se développe en *u* et disparaît finalement du mot  
*seum* > *sum* > *son*.

des mots monosyllabes qui dans l'ensemble de la  
proposition portent l'accent principal retiennent  
leur *m* final comme *n - son*.

*pere* < *patrem*.

*t* - placé entre deux voyelles ou entre une voyelle et  
*v* se transforme en *d* et disparaît - *pare*.

*a* accentué, (placé) dans une syllabe ouverte -  
devient - *e - pere*.

Vers 827 :

*Il entrent el mostier, com issent de l'enloistre*

*entrent - de entrer* < *lat. intrare*.

*lat. i* > *e - intrare*

*a* - accentué dans une syllabe ouverte devient - *e -*  
*entrare*.

la voyelle de la syllabe finale disparaît - *entrer*.

*mostier* < *monisterium*.

D'après la loi d'Asime dans *esteter* la voyelle de  
la syllabe devant la syllabe accentuée est suppri-  
mée : *monsterie*

*lat. n* devant *s* disparaît (11<sup>e</sup> siècle av. J. Chr.) *mosterie*

*e* -> *ie - mostieriu - mostier*

Vers 828 :

*L'arevesques Turpins, qui maistre fut  
des ordres,*

*l'arevesques* - < le mot grec <  $\alpha\rho\chi\iota\epsilon\pi\iota\sigma\kappa\omicron\tau\omicron\nu$

*maistre* - < *magistrum*.

*g* - entre les voyelles claires > *i - magistrum - maistre*

la voyelle de la syllabe finale affaiblie en *e* retient  
comme voyelle d'appui : *maistre*

*i* -> *i - maistre*.

ordres - < ordines. Qui sont savant d'église.

Dans la syllabe sans accent (Pàueltime) suivait la syllabe accentuée. toutes les voyelles sont supprimées.

ordnes.

n - est assimilé à r qui le précède ou est-ce une adaptation artificielle de la terminaison à la manière de - prestre, maistre - : ordres.

Vers 829:

Il lor chantat la messe, et li barnez i ofret.

chantat - Präs. Ind. 3 pers. Sg. de chanter < lat. cantare.

lat. c devant a devint - ch - chaütare

a accentué > e - chaütere > chanter.

messe - < missam

i dans une syllabe finale devint ë - messauë >

mesa.

les voyelles de la syllabe finale sans accent sont supprimées -, excepté a qui est retenue comme e - messe.

barnez < lat. baronatu(m)

la voyelle de la syllabe devant la syllabe accentuée est supprimée d'après la loi d'assimilation barnez >

barnatu

la voyelle finale retenue comme voyelle d'appui

a - accentué devint - e - barnete.

la voyelle de la syllabe finale - disparait - barnet

ofret - du verbe ofrir < offerre

offerre -

e - devant la syllabe accentuée disparait - ofrire -

ofrir.

Vers 830 -

Puis vienental palais, si meinent grant baldorie.

vienent - Präs. Ind. 3 pers. Pl. de venir < venire

vienent < veniunt

ë - dans une syllabe ouverte > i - vienient  
la voyelle dans la pénultième est supprimée - vienient  
la voyelle d'une syllabe finale sans accent est affaiblie  
eu après un groupe de consonnes difficiles à  
prononcer, - vienent.

palais < palatium

tri ètres les voyelles > is - paldisu - palais.

minent < menent

e dans la syllabe ouverte > ei - meinent

grant < grandem

baldoie < de l'est germanique bald (hardi)

baldoz - hardiesse, erb alder - être hautain.

la terminaison ie est propre aux mots savants.

Vers 831 :

Francis sont el paldis, toz fut prez li dis-  
ners.

prez < praesto.

ae > e - presto, prest

la manière d'écrire prez - prêts s'explique pro-  
bablement par une métathèse entre deux  
sources - st - ts - prest > prets, prez.

disners - un infinitif dev être subst au f. de. disner-  
lat - < disjunare.

st<sub>n</sub>i -> is - disunare. - disunare la voyelle de  
la syllabe devant la syllabe accentuée est supprimée.  
disnare.

a - dans la syllabe accentuée devient - e - disnere -  
disner.

Vers 832 :

Les tables sont drecies, si sont mangier alet.

tables - < tabulas.

La voyelle de la Pâmultima disparaît - tablas.

a - est retenue comme e - tables.

drecies de drecier < directiare

ti après une consonne devieut ts (s'écrit - e,  $\frac{z}{z}$ ), les  
suis explosifs précédents disparaissent sur la voie  
de l'assimilation - dreciare.

a - après une palatale devient - à - dreciere. ixe  
drecier.

La forme drecie provieut probablement de ce que  
la syllabe de n'est pas accentuée -

Vers 833 :

Nule rien qu'il de mandent ne lor fut de-  
moret.

rien < rem. Dans les mots monosyllabes accentués  
m et n sont retenues comme r. ě dans une syllabe  
fermée devant une nasale fait ě - rien.

Vers 834 :

Asser ont venaison de cerf et de sengler.

asser < ad sat's

a > e - ad set's.

d - > s'assimilait - arrets

venaison < venatio nem

ti - entre des voyelles - devieut ĩ - ven<sup>en</sup>aison

cerf < cerv(e)em

des consonnes sonores finales devieuent sourdes  
dans le vieux français: cerf

sengler - < singular'em.

se - s - singular'em. a > e - senguler'em, sengler.

Vers 835: Et ont grues et jantes et paonz empereez,  
jantes - de germanique ganta.

paonz - < pavones.

On a ici la suppression d'une consonne labiale à côté d'une voyelle labiale par suite de dissimilation paones > paons.

(a expandant)

Vers 834: A expandant lor portent le vin et le claret,

a expandant - du gœttdi uie latin < ad expandendum.

x - devant une consonne se transforme déjà dans le latin vulgaire *ex* - s - expandendum - *expandens* > *expandant*. - *e* devant une nasale fermée, *ex* passait par *ē*, devint *ā* - *expandend* > *expandant*

portent < portant.

a dans une syllabe fermée devant une nasale douce e - portent.

vin < vinum

claret < claratum

a > e - claretu > claret.

Vers 835: Et chantent et viellent et rotent cil jogler.

viellent - Pris. Ind. de vieler.

rotent - " " " roter

jogler < jocularum

a > e - jouelere > u de la syllabe soussaccet devant une syllabe accentuée disparait - joeler.

l'introduction d'une gutturale sourde (g) au lieu d'une sourde n'a pas encore été expliquée. Certes; par exemple on voit *clas*, formé régulièrement du latin *classum*, sous la forme de *glas* déjà dans les textes plus anciens. Aussi dans le mot *oculum* > *oculum* où *cl* devrait se développer régulièrement en *l* mouillé, *cl* est adouci en *gl*.

Vers 838: li reis Hugue li Forz et Charlon apelet:

" 839: " Trestoz mes grantz tresors vos seit abandonez,  
tresors - le mot grec - θησαυρός  
seit abandonez - Pris. Conj. abandoner.

Vers 840: Tant en pregment Franceis com en voldront  
voldront. Fut. Pl. 3 pers. de volere. < lat volere. | porter.  
voldront & volere habent (Vers 815, vendrons.)

Vers 841: Et dist li emperere: "Tot eo laissez ester.

eo - < eee hoc.

eee oc. Ayant un accént secondaire eeee perd son  
accént indépendant, et la première syllabe dis-  
parait: eoc > eo > eo.

laissez - Imper. de laisser < laxare

Vers 842:

Ja ne prendront del vostre un denier moné.

prendront < prendere (prehendere) habent.

Déjà en latin on trouve à côté des formes amples des  
formes avec la suppression des consonnes placées  
entre deux voyelles et la contraction des deux e  
en e, ainsi on voit prendre au lieu de prehendere.

prendront < prendere habent.

On voit ici le même développement qu'en porteront  
(Vers 805) la forme régulière serait: prendravent.

On explique la terminaison -ons ainsi que ont  
comme une analogie avec la forme correspon-  
dante du verbe auxiliaire -estre.

Pris. Ind. Pl -sons, estes, sont.

Et comme les formes latines du futur ont disparu,  
elles ont été remplacées en français par les formes  
composées de l'infinitif et du Pris. Ind. -haber.

B. Richter: "Das romanische-habeo-Futurum" - Zeitschr. f. rom. Phil.  
Band XLIV 1925.

denier - < denarium  
 des terminaisons -arius, -arium se changent en -iers,  
 ier.<sup>n</sup> Les opinions sur les causes de ce changement se  
 divisent. On devrait s'attacher plutôt à *airs, air* car  
*ti* change régulièrement en *ir*.

Thomas et Suchier croient à l'influence sur le suffixe  
 gallo-romaine -arius des suffixes germaniques -âri -ari.  
 De ce -arius on aurait alors -iers, de même que de  
 suffixe latine -erium (monisterium) mostier)

Vers 843: *Ja ont il tant del mien qu'il nel pueent porter.*

*pueent* < *potent*  
 t entre voyelles devient sonore (d) et disparaît: *poent*  
 o- sous l'accent principal (placé) dans une syllabe  
 ouverte change, en passant par: *uo en: ue - pueent*

Vers 844: *Donez nos le congiet, nos en covient aler."*

*donez* - Imper. de doner < lat. *donare*

*congiet* - < *commatum*

*commatum* > *comatum* > *comietu* > *comiet*

hiatus - i après la nasale labiale *m* change en *g*,  
 et alors *m* apparaît après l'assimilation à la  
 dentale suivante comme *n* - *comjet*.

*covient* < *convenit*

La préposition *con* est traité là comme un mot  
 indépendant, et l'*n* latine dans les monosyllabes  
 sans accent est supprimé - *co*

Vers 845: *Et dist Hugue li Forz: "Je nel vos os veer."*

*os* - Pris. Ind. 1 pers. Sp. de *osere* < la dérivation de lat. *ausum*

Paul Marchot - "Solution de la question du Suffixe -arius"

Zeitshr. f. rom. Phil. - XVII page - 288.

Vers 846 : des muelz et les somiers lor tint l'on as degrez.

muelz < lat. mīlus

somiers < Le mot grec σάγρια a passé dans le latin vulgaire devenue saumière; de là en français - some. degrez - Comparat. de - < lat. gradus.

Vers 847: Et dist li empereur: " Si come vos comandaiz."

comandaiz - Präs. Ind. 2 pers Pl. - une composition de lat-mandare

Vers 848: Vont sei entrebaisier, a Dieu sont comandet.

vont - Präs. Ind. 3 pers Pl. de aler

entrebaisier - une composition de baisiere.

baisier < lat. basiare.

st i > is - baisare.

a- accentué > ie - baisiere - baisier.

sont comandet - Part. Perf. de - comandaiz < lat. co-mandare

Vers 849: Quant Francis ont mangiet, des ore s'en iront.

ont mangiet - Part. Perf. de lat. manducare.

u- de la syllabe sans accent devant une syllabe accentuée disparaît - manducare.

a- après une palatale devient - u - manduciere

Pour faciliter la prononciation le c sourd est devenu g, et d + g devenue dz<sup>v</sup> - s'écrir - g- mangier

iront - Futur de - aler.

On suppose que aler est prouvenue du lat. ambulare, qui donne régulièrement ambler et non aler. Selon Meyer-Hübner on pourrait croire que aler est une forme réduite prouvenue plus tard (de ambulare <sup>deus imperat.</sup>) ~~ambler~~ - ambleratis > aler.

Vers 850: *des mulz et les somiers lor tint l'on as perrons,*  
*perrons - uie dérivation de pētea*

Vers 851: *Si sont montet Franceis qui a joie s'en vont.*  
*sont montet - Part. Perf. Pl. de monter - uie dérivation*  
*de lat. montem.*

*joie - < gaudia -*

*g - lat. devant a > d<sup>v</sup> (s'écrit - g, j) & eie tre voyelles disparait.*

*au > o - joia - joie.*

*s'en vont - Präs. Ind. 3 Pl. de s'iee aler.*

Vers 852:

*La fille al rei Hugon i cort tot a bandon,*

*cort - Präs. Ind. 3 pers. Sg. de corre - < lat. currere.*

*bandon - uie mot germanique - bann.*

Vers 853:

*La ou veit Olivier, sil prent par son geron:*

*ou < ubi*

*o - placé eie tre voyelles disparaît sous l'effet de*  
*l'accent faible - ubi > uie > o - à côté de o ainsi pro-*  
*veine uie voit déjà très tôt ou, ce qui veut dire que*  
*o sous l'influence des particules s'est approfondi*  
*en u (comme pleustaid en général l'o précède l'*  
*l'accent et l'o de la syllabe ouverte.)*

*veit - Präs. Ind. 3 pers. Sg. de veier < lat. videre*

*i > e - vedere > veere*

*e dans uie syllabe ouverte > <sup>li</sup>ie - veiere > veier*

*prent - Präs. Ind. 3 pers. Sg. de prendre < lat. prehendere*

*h lat. eie tre voyelles disparaît - preüdere.*

*ee > e - prendere*

*e - de la syllabe après uie syllabe accentuée, disparaît -*  
*prendre.*

*geron - le mot germanique - gero*

Vers 854: "A vos ai je tornet m'amistiet et m'amor. —

" 855: Car m'en portez en France, si m'en irai od vos."

irai - Fut. de s'eü aller.

od. < apud.

ü est devenu o au III<sup>e</sup> siècle ap. J. Chr. - apod

au 6, 7 siècle les consonnes sordes placées entre voyelles sont adoucies - abod.

b > v - avod > avd - vsu - aud > od.

Vers 856: "Bele," dist Oliviers, "m'amor vos abaudon.

bele < bella - bela - bele.

abandon - Pris. Ind. Sg. de abandoner - (allemand - bauen)

Vers 857: Je m'eü irai eü France od mon seignor Charlemaign.

" 858: Molt fut liez et joios Charlemaignes li ber,

liez - < laetus

ae > ë - lëtus. ë dans la syllabe ouverte > ie - lietus >

liets, liez.

Vers 859: Qui tel rei at conquis senz bataille champel.

at conquis - Part. Pris. de conquerre. Une corruption  
de l'wt lat. quaerere.

senz < sine + s.

ï > e - senes

bataille - < battualia

u disparaît après les consonnes réitérées. - battalia

Simplification des consonnes doubles donne - batalia

btï devieüt l mouillé - bataille.

Vers 860: *Que vos en ai je mais lone plaît a aconter?*

*mais* < *magis*

g- entre voyelles claires devieût - *i* - *mais* > *mais*

*lone* < *longum*

long. des consonnes sonores finales devieüment sourdes dans le vieux-français: *lone*.

*plaît* < *placiteuē*

*i* - de la syllabe sans acciēt suivait la syllabe acciēt<sup>ici</sup> est supprimée - *placitum*

et devieüt *it* - *plaît*.

*aconter* & *uē* composition de *comter* < lat. *compu-*  
*-tare*.

*comptere* - devant *t* s'assimilait et

disparait - *comter*.

*m* - devant *uē* dentale suivait - devieüt - *n* - *conter*.

Vers 861: *Il passent les pais, les estranges regnez,*

*pais* < *pagense*.

*n* - devant *s* disparaît sous l'extension de la voyelle précédente: *pagese*.

*e* - dans une syllabe ouverte après *e, g* change en - *i*  
*pagise*

g- entre voyelles claires fait *i* - *païse*.

*païse* - *ii* se réduit à *i* - *païs*.

*estränge* < *extraneum*.

On admet que c'est une formation étrangère c'est une écart nouveau par lequel *i* se développa en *i*; mais il ne s'eüt point avec le *n* précédent en *uē* *n* mouillé et par suite, comme en *j* commençant une syllabe, changea après *n* en *dž*

*estränge* - *e* > *i* - *estranie*; *u* > *e* - *estranie* -

*i* commençant une syllabe se change en *dž* (*g*) - *estränge*.

regnez < regnes.

Vers 862: Venut sont a Paris, a la bone citez,

citez- < civitatem.

civitatem > civtetem > civtet. La consonne

labrale (p, b, v) devant une dentale suivante (d, t, s) disparaît, probablement eût passé par un degré moyen d'assimilation - citez.

Vers 863: Et vont a saint Denis, el mostier sont entret.

sont entret - Part. Perf. 3 pers. Pl. de entrer < lat intrare.

saint - < sanctum.

ret devieût int - saint.

mostier < monasterium - (de développement du mot - vers 827)

Vers 864:

Charlemaignes se colchet a oraisons, le ber.

se colchet - Ind. Prés. de se colchier.

colchier < collocare lat.

Simplification des consonnes doubles: collocare la voyelle de la syllabe saïs accuît devant une syllabe accentuée - est supprimée - colcare.

lat. devieût a devieût - ch - colchare

a - dans une syllabe ouverte (devant) après une palatale - devient - ie - colchiere > colchier.

a oraisons < ad orationes.

t + i eût voyelles devieût - is - orationes. > oraisons.

Vers 865:

Quant il at Dieu prieet, si s'en est relevez,

at prieet - Part. Perf. de prier < lat. precare.

e - être une voyelle claire (a, e, i) précédante et un

a suivant changé eût - prieare. > prieere > prier.

Vers 866: *le clou et la corone si at mis sor l'alter,*

*clou* < *clavuu*

v- s'assimilant devieut *u* - *clauum*

a accentié devant une voyelle labiale feruait la syllabe change *eu* o - et fond avec *u* eu une diph-  
tongue *clouum*. - *clou*.

*at mis* - Part. Perf. 3 pers. Sp. de *metre* < lat. *mittere*.

*sor* < *supra*

*i* dans une position couverte devieut o - *sopra*.

p lat. entre deux voyelles ou entre une voyelle et r  
devient v en passant par b : *sopra* > *sobre* > *sovre*  
ce qui dans une particule comme une préposition  
se change en *sore* et puis en *sor*.

*alter* < lat. *altare*

a - accentié dans une syllabe ouverte devieut e -  
*altere* > *altere*

Vers 867:

*Et les autres reliques depart par son regret.*

*les autres* - Plur. de *altre* < lat. *alterum*.

e - de la syllabe sans accent disparaît - *altreum*

La voyelle de la syllabe finale affaiblie eu e <sup>est</sup> retenu  
comme voyelle d'appui - *altre*.

*reliques* < *reliq̄as*.

de liatus - i (i) <sup>seulement</sup> disparaît après *que*, autrement il  
fond ensemble avec la consonne précédente en  
des jonctions mouillées - *reliq̄as* -

a - de la syllabe finale est retenu comme - e  
*reliques*.

*regnet* < *regnatum*

a - accentié dans une syllabe ouverte devieut e -  
*regnetu* >  
*regnet*.

Vers 868: *Iluce fut la reine, al piet li vult aler.*

*iluce* < *ille loco* > *illoeo*

de *e* devrait disparaître dans *illoeo*. Mais comme il n'en est pas ainsi, on suppose une modification adverbiale - *illoque* - d'après *etroque*. Au lieu d'un *i* initial apparaît *i* et non *e*. Cette irrégularité pourrait être fondée sur l'influence exercée par de nombreux pronoms démonstratifs comme *ici*, surtout par l'adverbe *ici*.

On obtient par une simplification de la double consonne - *iloco*.

*o* libre et accentué devient diphtongue *ue* - *iluceo* > *iluce*.

*piet* < *pedem*

*i* libre et accentué devient diphtongue: *piidem* > *pied*. - Les consonnes sonores finales deviennent sourdes dans le vieux-français: - *piet*.

Vers 869: *Son maltalent li at li reis tot pardomet.*

*maltalent* < *malum talentum*

*at pardomet* - Part. Parf. 389. de *pardomer* < *perdonare* - devant les liquides et les nasales fait - *a-pardonare* > *pardomer*.

Vers 870:

*Por l'amor del sepulere que il at aoret.*

*sepulere* < *sepulcrum*

la voyelle de la syllabe finale s'affaiblit en *e* - est devenue comme voyelle d'appui: *sepulere*.

*at aoret* - Part. Parf. de *aorer* < lat. *adorare*.

*d* - entre voyelles disparaît - *aorare*.

*a* - accentué dans une syllabe ouverte devient *e* - *aorere* la voyelle de la syllabe finale sans accent disparaît: *aorer*.

L'examen critique de la langue française plus ancienne rencontre de grandes difficultés, qui viennent déjà de ce qu'on a affaire à une langue qui n'est jamais parvenue à fixer une écriture commune à tout le monde, une langue dans laquelle le son et la lettre ont toujours lutté ensemble et qui se souciait peu de suivre des principes fermes dans sa déclinaison et dans sa conjugaison.

Hors cette ténacité individuelle du côté de l'orthographe et de la flexion, que nous présente chaque manuscrit vieux-français, les monuments littéraires portent aussi essentiellement la couleur de la province où ils ont été écrits, sans toutefois suivre exactement ce caractère provincial. Il est rare qu'un pareil manuscrit soit parvenu jusqu'à nous dans un manuscrit qui ait appartenu à l'époque de sa création: pour la plupart sont-ils ultérieurs avec des formes plus neuves. Il est encore plus rare qu'un manuscrit représente le dialecte original de l'auteur. Celui-là passait par les mains de nombreux copistes qui, au lieu de copier littéralement les formes dialectiques de l'auteur, différaient des leurs, les remplaçaient par les formes qui leur étaient habituelles.

Chaque copiste laisse les traces de son dialecte dans les textes. Il fallait d'abord séparer, à l'aide d'un travail souvent pénible la

la partie due aux propriétés du langage  
de copiste de ce qui appartient à l'auteur.

---

Ainsi, si l'on compare l'ancienne langue française des "Plus anciens monuments" avec celle du "Pèlerinage de Charlemagne", on voit clairement une différence qui devient plus grande à mesure que l'on considère les œuvres, séparées par un plus grand espace de temps.

La plus grande différence existe naturellement entre la langue des "Serments" et celle du "Pèlerinage", puisque ces œuvres sont séparées l'une de l'autre par trois siècles à peu près. Si on regarde un texte plus prochain, écrit après les "Serments", on voit que les différences ne sont plus si grandes, et elles deviennent moindres à mesure que l'on prend des textes du temps plus approché de celui des "Serments".

Les particularités de la langue des "Plus anciens monuments" comparée à la langue littéraire francique du "Pèlerinage" ne s'expliquent pas uniquement par l'âge des textes séparés, c'est-à-dire, par l'état ancien de la langue, d'autres facteurs graves ont contribué à rendre un texte plus ou moins original.

Parmi les facteurs il faut indiquer le dialecte auquel appartient le texte, dialecte qui lui donne une couleur individuelle; c'est ainsi qu'on voit dans les "Seruents" les traces de l'idiome franco-provençal, qui a la propriété de conserver *a* accentué, dans une syllabe ouverte, comme *a*.

Ensuite les particularités de "langue" dans les textes isolés s'expliquent encore comme latinismes du copiste ou de l'auteur, que l'on voit, par exemple, dans la "Séquence d'Isidore" (*anima, rex, elementia* etc.) Les latinismes s'expliquent en partie (p.ex. dans les "Seruents") par le modèle latin que le copiste avait devant lui, ensuite - par l'habitude du copiste de transcrire les mots français, et par son attention au rythme et au nombre des syllabes.

Un facteur plus puissant est la difficulté que l'auteur ou le copiste avait devant lui, de transcrire exactement la prononciation d'une langue vulgaire qui n'a jamais été écrite. Ainsi dans les "Seruents" il désigne par *i* non seulement *i* fermé, mais aussi *e* court fermé et *e* long fermé. Chaque de ces facteurs apparaît plus ou moins dans les textes plus anciens et tous ensemble (ces facteurs) ils contribuent beaucoup à rendre la langue d'un texte plus ou moins originale.

Si nous passons à l'examen des sons séparés, nous apercevons que le même son dans les textes différents apparaît diversement. Ainsi **a** accécuté en position libre apparaît comme **ē** dans le "Pèlerinage de Ch." Dans les "Serments" et la "Passion" il apparaît au contraire comme **a** - ce qui s'explique par l'idiome franco-provençal. Dans la "Séquene d'Éulalie" **a** apparaît comme **e**. **a** de la syllabe finale sans accécut, qui apparaît comme **e** dans le "Pèlerinage", est autre dans les "Plus anciens monuments" ainsi dans les "Serments" "Passion", "Léodégar" **a** apparaît comme **a**. Dans "Éulalie" au contraire, **a** de la syllabe finale est - **e**.

**a** accécuté dans une position libre après une palatale apparaît dans le "Pèlerinage" régulièrement comme **i** - ; dans la "Passion", au contraire, il n'en est pas ainsi, mais **a** après une palatale est toujours **a**, ce qui doit être considéré comme une forme de son provençal. Dans les textes écrits dans le domaine (de la langue) du dialecte vallonn - "Éulalie", "Léodégar" "Fragment de Jonas" - **a** devient **i** selon la règle. On ne rencontre qu'une exception en **cheue H**, du "Fragment de Jonas" où **i** de la diphthongue **ie** n'a pas été écrit, ou il a été supprimé pour éviter une triptongue.

Or **a**, tant qu'il ne dépend pas du dialecte, apparaît aussi dans les "Plus anciens monuments"

comme dans le „Pèlerinage“.

Ū accentué qui en position fermée dans le „Pèlerinage“ devient *o*, apparaît comme *u* dans les „Serments“, „Liodegar“, „Passion“. Au contraire, en „Éulalie“ régulièrement comme *o*.

Ō latine en position libre, qui dans le „Pèlerinage“ reste comme *ō*, dans les „Plus anciens monuments“ est désigné de manières fort différentes. Dans les „Serments“ et dans la „Passion“ il est exprimé par *u*; dans „Éulalie“ on voit *ou*; et ce n'est qu'en „Liodegar“ qu'il est exprimé régulièrement par *o*.

Ō accentué en position libre, dans le „Pèlerinage“ change en *ue* en passant par *uo*. Dans les „Serments“, dans la „Passion“ et dans „Liodegar“, il n'est pas encore devenu diphtongue, mais il est devenu *o*. Au contraire en „Éulalie“ on a déjà *uo*. Dans le „Fragment de Jonas“ il apparaît comme *oe* et comme *ou*.

*ae* dans les „Plus anciens monuments“ est aussi contracté en *ē*, qui en position libre devrait donner la diphtongue *ie*; il faut noter, que ce *ē* en „Liodegar“ n'est pas diphtongué dans le mot *cel* < lat. *caelum*; au contraire il est diphtongué dans le pronom démonstratif *eel* en *ciel*.

*ē* en position libre dans le „Pèlerinage“ est diphtongué en *ie*. Dans la „Passion“ et „Éulalie“ l'absence de la diphtongation est expliquée par

l'influence du dialecte. En "Leodegar" *ē* a développé en *ie*, mais au contraire il reste (à cause de la différent<sup>ion</sup> du Fecteur) dans les mots: *eret, erent*. Dans les "Seruicēts" *ē* ne se lie en diphtongue qu'avec *eu* (*u*) suivant, c'est ensuite à cause de cela la diphtongation ne s'est pas accomplie.

*ē* en position libre dans le "Pèlerinage": comme *ei*. Dans les "Seruicēts" *ēlat* est déprimé par *i*. Des opinions sur le *i* sont très diverses. Les uns y voient un *i = e'* mérovingien, d'autres *-ei*, d'autres encore le considèrent comme un *i* dialectique. La "Parisi" a aussi en *ē* qui n'est pas devenue diphtongue selon les lois développement des sons provençaux. De même en "Leodegar" il n'est pas devenu diphtongue. Au contraire, il est diphtongue dans "Eulalie", et dans le "Fragment de Jonas".

Le développement des consonnes dans les "Plus anciens monum." en certains cas est <sup>aussi</sup> différent de celui du "Pèlerinage", pourtant on a à observer moins sur les consonnes que sur les voyelles.

D'abord il faut remarquer la manière de traiter *c* devant *a*, qui dans le "Pèlerinage" nous est connue comme *ch*. Dans les "Seruicēts" *c* devant *a* apparaît toujours comme *co* ou *c*. En "Eulalie" comme *c* - parce que la "Séquence d'Eulalie" appartient à un idiole où *c* devant *a* est conservé comme *c* - : *coze, rose* etc.

mais dans le "Fragment de Jonas" *c* est déjà devenue *ch*. Au contraire, dans la "Paroisse" il est *e* - ce n'est qu'en - *pechedors* et *pechiet* (lat. *pecca. luei*) qu'il est exprimé par *ch*. Dans "Leodegar" on voit *c*.

Le nombre des dentales *t* et *d* entre voyelles apparaissent encore comme *d* - dans les "Plus anc. mon." dans le "Pèlerinage" au contraire il a disparu. Dans les "Plus anc. mon." *p* entre voyelles est devenue *v*. en passant par *b* comme dans le "Pèlerinage". Pourtant il y a quelques cas où *v* est aussi gardé dans une terminaison au lieu de devenir *f* comme dans "Bellalie" - *chief*.

*b* entre voyelles a aussi disparu régulièrement dans les "Plus anciens monuments".

Ainsi, si l'on observe <sup>plus exactement</sup> le développement des sons dans le "Pèlerinage" et celui des "Plus anciens monuments", on doit dire en généralisant que proprement dit la différence de développement des sons séparés n'est pas si grande, qu'il semble au premier coup d'œil, puisque si on éloigne, ou que l'on corrige toutes les erreurs commises par l'ignorance du copiste ou de l'auteur (comme la représentation de *ë, ē, et i* par le même signe), il ne reste à dire que tout ce qui dans les "Plus anciens monuments" se rapportant au développement des sons, diffère des formes du "Pèlerinage", peut être expliqué par l'état plus ancien de la

laïque ou par les différences des dialectes.  
Mais les modifications des sons qui étaient  
déjà accomplies avant des „Plus anciens mo-  
ments“ nous les pouvons observer, accom-  
plies régulièrement, aussi dans des Textes  
„Plus anc. mon.“ — quoiqu'elles ne soient pas  
accomplies dans tous les cas avec une  
égale consécration.

---

Sisuliselt rikas ja tõsine töö on ka vormiliselt vastavalt korraldatud.  
Kõik tarvilik materjal on suure hooliga läbi vaadatud ja õigel  
viisil käsitatud. Tänuks tööle Heak.

R. Gutmann.

Vorläufige Arbeit zeugt von gutem  
Kenntnis und großem Fleiß, sodass  
sie zur Annahme empfohlen werden kann.

H. Mutschmann